



**HAL**  
open science

## Les conceptions des enseignants du premier degré sur le lien entre l'EPS et l'éducation à la santé

Pauline Bruneau

► **To cite this version:**

Pauline Bruneau. Les conceptions des enseignants du premier degré sur le lien entre l'EPS et l'éducation à la santé. Education. 2015. dumas-01309570

**HAL Id: dumas-01309570**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01309570>**

Submitted on 29 Apr 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



École supérieure  
du professorat  
et de l'éducation  
Centre Val de Loire  
Académie d'Orléans-Tours



**UNIVERSITÉ D'ORLÉANS**

***ESPE Centre Val de Loire***

**MEMOIRE de recherche** présenté par :

**Pauline Bruneau**

soutenu le : **24 juin 2015**

pour obtenir le diplôme du :  
**Master Métiers de l'Enseignement,  
de l'Éducation, de la Formation**

Discipline : éducation physique et sportive (EPS)

**Les conceptions des enseignants du premier  
degré sur le lien entre l'EPS et l'éducation à  
la santé**

**Mémoire dirigé par :**

**Sophie NEUMANN** Professeur d'EPS, ESPE de Blois

---

**JURY :**

**Arnaud LACAILLE** Professeur de psychologie, ESPE Centre Val de Loire,  
Président du jury

**Sophie NEUMANN** Professeur d'éducation physique et sportive,  
ESPE Centre Val de Loire

**Alice DEBU** Professeur des écoles maître formateur, Blois.

## **REMERCIEMENTS**

Je remercie dans un premier temps les quatre enseignants qui ont accepté de participer aux entretiens.

Je souhaite également remercier sincèrement Madame Neumann, directrice de mémoire, pour ses conseils, son aide et sa disponibilité tout au long des deux années de master.

Je remercie aussi ma mère, pour son travail de relecture, et j'adresse une pensée toute particulière à ma sœur.

Enfin, je remercie toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

# SOMMAIRE

## REMERCIEMENTS

## SOMMAIRE

|  |      |
|--|------|
| INTRODUCTION   | p.4  |
| <b>CADRE THEORIQUE</b>   |      |
| <b>I) L'éducation à la santé dans le milieu scolaire</b>   |      |
| I.1- <u>Les textes officiels</u>   | p.6  |
| I.2- <u>La santé</u>   | p.8  |
| I.3- <u>Le concept d'éducation à la santé</u>  |      |
| I.3.1- <i>Définition du concept</i>  | p.9  |
| I.3.2- <i>L'éducation à la santé dans le milieu scolaire</i>   | p.12 |
| I.4- <u>Les enjeux liés à l'éducation à la santé</u>   | p.13 |
| <b>II) La place de l'EPS dans l'éducation à la santé</b>   |      |
| II.1- <u>L'historique de la relation entre santé et EPS</u>  | p.15 |
| II.2- <u>L'intérêt de l'éducation à la santé par l'EPS</u>   | p.16 |
| <b>III) Les conceptions des enseignants</b>  |      |
| III.1- <u>La définition d'une conception</u>   | p.20 |
| III.2- <u>La place des conceptions des enseignants dans leur enseignement</u>                                | p.21 |
| III.3- <u>Les conceptions des enseignants du premier degré sur le lien entre EPS et éducation à la santé</u> | p.22 |
| <b>IV) Les hypothèses</b>  | p.22 |
| <b>RECUEIL DE DONNEES</b>  |      |
| <b>I) Le choix de l'enquête</b>  | p.24 |
| <b>II) Le guide d'entretien</b>  |      |
| II. 1- <u>Le type d'entretien</u>  | p.25 |

|   |      |
|---|------|
| II. 2- <u>Les thèmes et questions retenus</u>   | p.26 |
| <b>III) La population</b>   | p.26 |
| <b>IV) Les paramètres des situations d’entretien</b>  |      |
| III. 1- <u>L’environnement</u>  | p.27 |
| IV. 2- <u>Le cadre contractuel</u>  | p.28 |
| <b>V) L’analyse du contenu des discours</b>   |      |
| V. 1- <u>Une analyse thématique</u>   | p.29 |
| V. 2- <u>Premier thème : la définition de l’éducation à la santé</u>                            | p.29 |
| V. 3- <u>Deuxième thème : les domaines d’enseignement propices<br/>à l’éducation à la santé</u> | p.31 |
| V. 4- <u>Troisième thème : EPS et activité physique</u>   | p.32 |
| V. 5- <u>Quatrième thème : EPS et connaissance de son corps</u>                                 | p.33 |
| V. 6- <u>Cinquième thème : EPS et compétences personnelles,<br/>sociales et civiques</u>        | p.34 |
| V. 7- <u>Sixième thème : EPS et regard critique vis-à-vis<br/>de son environnement</u>          | p.38 |
| V. 8- <u>Bilan</u>  | p.39 |
| <b>CONCLUSION</b>   | p.40 |
| <b>BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE</b>   | p.41 |
| <b>ANNEXES</b>  |      |
| Annexe 1 : questionnaire  | p.44 |
| Annexe 2 : guide d’entretien  | p.48 |
| Annexe 3 : entretien avec le PE 1   | p.49 |
| Annexe 4 : entretien avec le PE 2   | p.54 |
| Annexe 5 : entretien avec le PE 3   | p.56 |
| Annexe 6 : entretien avec le PE 4   | p.60 |

## INTRODUCTION

### Origine du sujet de recherche

Le gouvernement actuel a fait de l'éducation nationale une de ses priorités : c'est dans ce contexte qu'est née la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, adoptée au sénat le 25 juin 2013<sup>1</sup>. Parmi les principales mesures de cette loi, la formation des enseignants occupe une place importante et l'intérêt porté à cette formation se traduit, entre autres, par la création des ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) et par la mise en place de nouvelles modalités pour le concours de recrutement des professeurs des écoles. Ainsi, le journal officiel du 27 avril 2013 a défini les nouvelles épreuves du concours<sup>2</sup> : suppression de l'histoire-géographie et des sciences et technologie aux épreuves écrites, introduction de la didactique dans les épreuves écrites de français et de mathématiques. Les changements ont donc été nombreux, nous allons nous intéresser à l'un d'entre eux.

La deuxième épreuve orale d'admission est un entretien à partir d'un dossier, et cette épreuve est composée de deux parties : la première partie « permet d'évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) », la deuxième « vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français »<sup>3</sup>. Dans le descriptif de l'épreuve, une phrase a particulièrement attiré notre attention : il est indiqué que l'objectif est « d'évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive » mais également d'identifier « sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire ». C'est tout particulièrement cette dernière phrase qui nous a intrigué.

Nos premières représentations de l'éducation à la santé nous amenaient à considérer que l'éducation à la santé prenait la forme, dans les écoles maternelles et élémentaires, d'actions d'informations, lors de séances spécialement prévues à cet effet. Nous pensions ainsi que l'éducation à la santé rimait avec actions de sensibilisation. Nous faisons aussi l'hypothèse

---

<sup>1</sup> MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République*. Journal officiel, n°0157 du 9 juillet 2013.

<sup>2</sup> MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles*. Journal officiel, n°0099, du 27 avril 2013.

<sup>3</sup> MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Session 2014 : descriptif des épreuves du concours externe de recrutement de professeurs des écoles* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/cid73415/descriptif-des-epreuves-concours-externe-recrutement-professeurs-des-ecoles.html>

que la contribution de l'éducation physique et sportive dans l'éducation à la santé se limitait à la dimension physique et corporelle de la santé : l'éducation physique et sportive permet de se dépenser physiquement et elle est, par conséquent, bénéfique pour la santé. Nous avons également envisagé l'intérêt de l'EPS pour la santé morale, sans pouvoir ni définir ce qu'était la santé morale, ni établir le lien précis entre cette dernière et l'EPS. Toutefois, devant l'importance que les nouvelles épreuves du CRPE accordent à l'EPS et à cette éducation à la santé, nous avons pris conscience que nos conceptions étaient probablement erronées et/ou incomplètes. Cela a développé notre curiosité et constitue l'un des points de départ de notre recherche, même si d'autres raisons sont venues expliquer le choix du thème de ce mémoire. En effet, l'enseignement de l'EPS devant des élèves soulève chez nous certaines appréhensions, bien plus que l'enseignement des autres matières. Nous rattachons ce constat à notre propre vécu EPS et aux craintes que nous éprouvions parfois devant la réalisation des activités physiques sportives et artistiques qui nous étaient proposées. Les questions que nous nous posons concernant cette discipline sont nombreuses, même si des éléments de réponse nous parviennent au fur et à mesure des cours reçus dans le cadre de notre master. C'est donc aussi parce que l'enseignement de l'EPS suscite en nous des interrogations voire des inquiétudes que nous avons décidé de traiter de ce thème dans ce mémoire.

### Questions de recherche

A partir des éléments précédemment évoqués, de réflexions personnelles et de premières lectures, deux questions de recherche émergent. La première consiste à nous demander dans quelle mesure l'EPS contribue à l'éducation à la santé. L'hypothèse que nous émettons est que l'EPS présente un intérêt essentiellement en termes de santé physique. Le plaisir, le bien-être ne sont que des enjeux secondaires. Très vite, nos différentes lectures nous ont permis de nous rendre compte que l'EPS ne se réduisait pas, comme nous le verrons ensuite, à cette simple dimension physique.

En pensant ne pas être la seule à avoir une telle représentation de l'EPS, nous avons orienté nos lectures sur les conceptions des enseignants. Certaines études, détaillées dans le cadre théorique qui suit, ont révélé qu'une majorité d'enseignants du second degré avait une représentation de leur discipline assez proche de la nôtre. Nous nous sommes donc demandé ce qu'il en était dans le premier degré. Aussi, une deuxième question est apparue : quelles sont les conceptions des enseignants du premier degré sur les liens entre EPS et éducation à la santé ?

C'est finalement la deuxième question qui va guider notre travail de recherches car la première est incluse dans la deuxième.

## CADRE THEORIQUE

### I) L'éducation à la santé dans le milieu scolaire

#### I.1- Les textes officiels<sup>4</sup>

Il convient de s'intéresser aux programmes de 2008 et aux progressions de 2012 des cycles 1, 2 et 3 pour savoir quelle place ceux-ci accordent à l'éducation à la santé.

Tout d'abord, le préambule des programmes donne les informations suivantes : "Il faut également que chaque élève puisse s'épanouir par une pratique sportive quotidienne". Ce préambule considère donc que l'EPS est un moyen permettant de s'épanouir et contribue par là-même au bien-être moral des élèves.

En maternelle, cette notion d'éducation à la santé, ou tout au moins la notion de santé, est présente dans deux domaines d'activités. Ainsi, dans la compétence "Agir et s'exprimer avec son corps", il est précisé que "l'enfant apprend à agir en toute sécurité tout en acceptant de prendre des risques mesurés, et à fournir des efforts tout en modulant son énergie", tandis que dans la compétence "Découvrir le monde", les programmes indiquent que les élèves "sont intéressés à l'hygiène et à la santé, notamment à la nutrition. Ils apprennent les règles élémentaires de l'hygiène du corps."

Enfin, il est mentionné que, "A la fin de l'école maternelle, l'enfant est capable de :

- connaître et appliquer quelques règles d'hygiène du corps, des locaux, de l'alimentation".

L'éducation à la santé, en maternelle, est centrée sur l'hygiène et les activités physiques et sportives ne semblent pas jouer un rôle direct dans cette éducation.

En CP/CE1, le concept de santé est évoqué dans trois domaines d'activités distincts : en éducation physique et sportive tout d'abord, les élèves "apprennent à veiller à leur santé".

Aucune autre précision n'est apportée.

En découverte du monde, "ils apprennent quelques règles d'hygiène et de sécurité personnelles et collectives".

Dans le programme d'instruction civique et morale, "ils reçoivent une éducation à la santé et à la sécurité."

Enfin, la compétence 7 (l'autonomie et l'initiative) du premier palier du socle commun de connaissances et de compétences<sup>5</sup> stipule que l'élève est capable, en fin de cycle 2, d'appliquer des règles élémentaires d'hygiène.

---

<sup>4</sup> MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Bulletin officiel, hors-série n°3 du 19 juin 2008* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/default.htm>



Les concepts de santé et d'éducation à la santé commencent donc à être plus présents à partir du CP ; cependant, leur signification et les conditions de leur mise en œuvre ne sont pas explicites.

Du CE2 au CM2, les programmes mentionnent que l'éducation physique et sportive "contribue à l'éducation à la santé en permettant aux élèves de mieux connaître leurs corps, et à l'éducation à la sécurité, par des prises de risques contrôlées".

En sciences expérimentales et technologie, la compétence "le fonctionnement du corps humain et la santé" est déclinée en diverses sous-compétences, dont celle-ci : "hygiène et santé : actions bénéfiques ou nocives de nos comportements, notamment dans le domaine du sport, de l'alimentation, du sommeil."

En outre, comme il en est le cas dans le premier palier, la compétence 7 du deuxième palier du socle commun de connaissances et de compétences (l'autonomie et l'initiative) indique que "l'élève est capable de se respecter en respectant les principales règles d'hygiène de vie ; d'accomplir les gestes quotidiens sans risquer de se faire mal".

L'éducation à la santé fait donc l'objet d'un enseignement transversal : il n'y a pas une discipline d'enseignement qui lui est dédiée, et elle est présente dans divers domaines. Cependant, l'EPS fait toujours partie des matières dans lesquelles ce concept est évoqué : on voit déjà l'importance qu'occupe cette discipline dans l'éducation à la santé. On peut noter également que les termes "éducation à la santé" et "santé" ne sont pas définis dans les programmes : ils sont souvent associés à la notion d'hygiène, mais ils ne semblent pas s'y réduire. De nombreuses questions émergent donc de la lecture de ces programmes : pourquoi associer EPS et éducation à la santé d'une part, les sciences et technologie et l'éducation à la santé d'autre part ? Comment éduquer à la santé ? Quel doit être le contenu de cet enseignement ? Telles sont les questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

Pour compléter ces programmes, une circulaire du 2 décembre 2011<sup>6</sup> est venue préciser les orientations nationales de la politique éducative de santé. Ainsi, comme il l'est écrit, "la politique éducative de santé constitue un facteur essentiel de bien-être des élèves, de réussite scolaire et d'équité. L'école joue un rôle essentiel dans l'éducation à la santé, le repérage, la prévention, l'information." Pour atteindre ces objectifs, la circulaire s'articule autour de sept domaines prioritaires :

1- Faire acquérir aux élèves des bonnes habitudes d'hygiène de vie.

---

<sup>5</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE. *Loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école*. Journal officiel, n°96, du 24 avril 2005.

<sup>6</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE. *Circulaire n°2011-216 du 2 décembre 2011 de politique éducative de santé dans les territoires académiques*. Journal officiel, n°46, du 15 décembre 2011.

- 2- Généraliser la mise en œuvre de l'éducation nutritionnelle et promouvoir les activités physiques (intégrant la prévention du surpoids et de l'obésité).
- 3- Généraliser l'éducation à la sexualité, faciliter l'accès à la contraception et maintenir un bon niveau d'information sur le VIH/sida et les principales IST.
- 4- Généraliser la prévention des conduites addictives.
- 5- Organiser la prévention des « jeux dangereux ».
- 6- Repérer les signes d'alerte témoignant du mal-être et organiser, le cas échéant, la prise en charge des élèves repérés.
- 7- Renforcer l'éducation à la santé face aux risques (formation aux premiers secours).

L'analyse de ces différents objectifs permet de montrer que l'EPS ne peut contribuer directement à atteindre que deux de ces sept domaines (domaine 2, et éventuellement le 5). Il convient par ailleurs de noter que l'objectif 6 doit faire l'objet d'une attention permanente et qu'il n'est, par conséquent, pas uniquement atteignable grâce à l'EPS, même si cette discipline peut être l'occasion de repérer des signes spécifiques d'alerte.

Si cette circulaire apporte quelques informations supplémentaires sur les enjeux de l'éducation à la santé et le rôle que joue l'EPS dans cette éducation, l'apport de cet enseignement ne semble pas être considéré dans son exhaustivité.

Enfin, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, et notamment l'article L121-4-1<sup>7</sup>, réaffirme la volonté du ministère de l'éducation nationale de promouvoir la santé à l'école, sans pour autant définir précisément la place qu'occupe l'EPS dans cette promotion.

L'étude des textes officiels atteste de l'importance de l'éducation à la santé dans les différents établissements scolaires (écoles maternelles, élémentaires, collèges, lycées). Toutefois, la contribution spécifique de l'EPS n'est pas énoncée. Il semble donc nécessaire de s'intéresser à la littérature pour obtenir des éléments de réponse.

## I.2- La santé

Le préambule de la Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) entrée en vigueur le 7 avril 1948, définit la santé comme "un état de parfait bien-être physique, mental

---

<sup>7</sup> MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école*. Journal officiel, n°96, du 24 avril 2005.

et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité"<sup>8</sup>. La santé ne se limite pas à un bien-être physique mais revêt des acceptions bien plus larges : l'équilibre mental, social et relationnel en constitue des facteurs importants. De plus, la notion de bien-être renvoie à la subjectivité des individus : le sentiment d'être en bonne santé est relatif à chacun.

Dans la charte d'Ottawa adoptée en 1986, "la santé est perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie ; c'est un concept positif mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et sur les capacités physiques."<sup>9</sup> La santé ne doit donc pas être un objectif à atteindre : elle doit constituer l'état normal d'un individu pour lui permettre de se réaliser.

A travers ces définitions, on voit que la santé occupe une place prépondérante dans notre société et qu'elle ne se limite plus à la dimension physique du corps<sup>10</sup>.

### I.3- Le concept d'éducation à la santé

#### I.3.1- *Définition du concept*

L'éducation à la santé peut intervenir à deux niveaux : l'éducation primaire concerne les actions de prévention, tandis que l'éducation secondaire se positionne dans le curatif, c'est-à-dire dans le traitement d'une maladie<sup>11</sup>. Il convient de préciser que nous nous intéresserons en particulier à l'éducation primaire car c'est elle qui sera la plus présente dans le contexte scolaire.

Comme il l'a été rappelé lors du deuxième colloque national des IUFM qui s'est tenu en mars 2008, "la finalité de l'éducation à la santé est clairement établie en terme de construction de compétences visant à permettre à la personne de faire des choix éclairés et responsables"<sup>12</sup>. Cette notion de choix libres avait déjà été mise en avant par une circulaire de 1998<sup>13</sup> dans laquelle on pouvait lire : « L'éducation à la santé vise à aider chaque jeune à s'approprier les moyens d'opérer des choix, d'adopter des comportements responsables, pour lui-même

---

<sup>8</sup> LANTZ, Didier. ALEXANDRE, Coralie. Education pour la santé par l'EPS. *EPS*, septembre-octobre 2007, n°327, p.52.

<sup>9</sup> MINISTERE DE LA SANTE. Charte d'Ottawa [en ligne]. Disponible à l'adresse : [http://www.sante.gouv.fr/cdrom\\_lps/pdf/Charte\\_d\\_Ottawa.pdf](http://www.sante.gouv.fr/cdrom_lps/pdf/Charte_d_Ottawa.pdf)

<sup>10</sup> JOURDAN, Didier. A propos de l'éducation à la santé en milieu scolaire. *EPS*, janvier-février 2008, n°329, p.5.

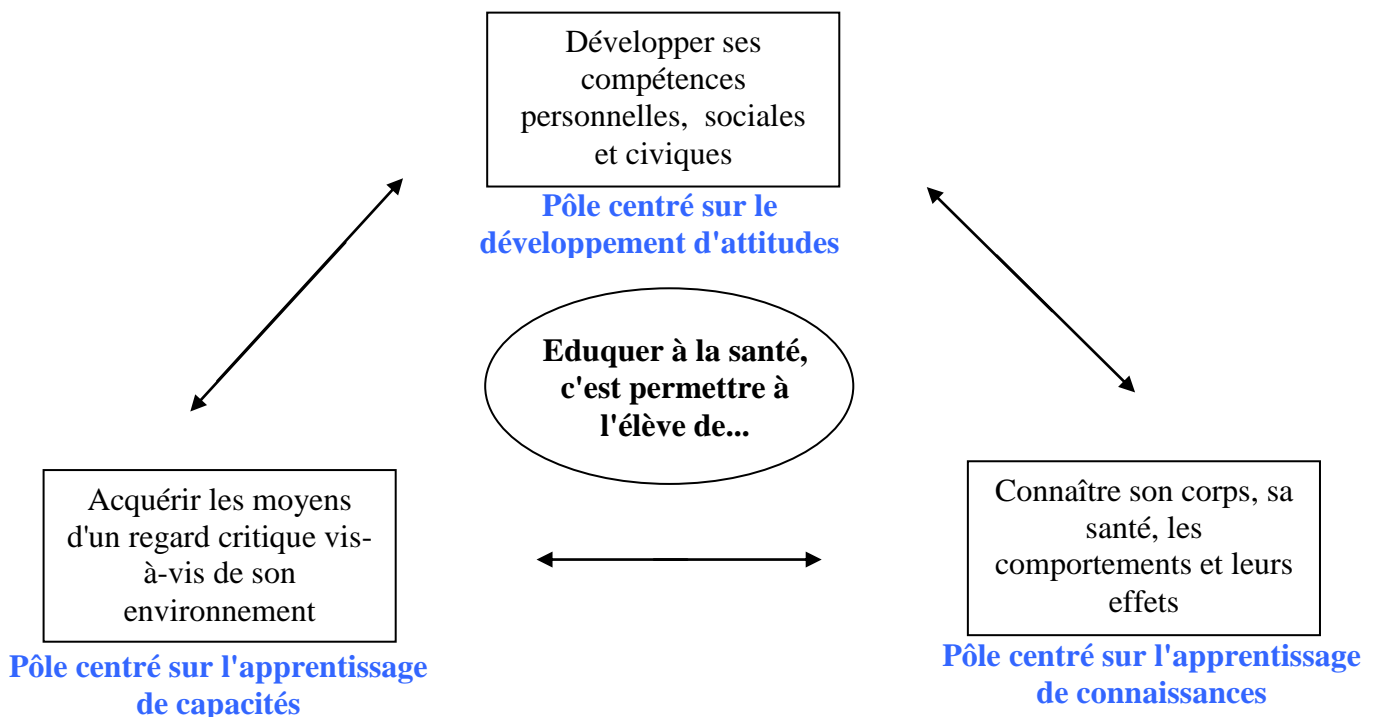
<sup>11</sup> LANTZ, Didier. ALEXANDRE, Coralie. Education pour la santé par l'EPS. *EPS*, septembre-octobre 2007, n°327, p.53.

<sup>12</sup> RESEAU DES IUFM EN EDUCATION A LA SANTE ET PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES. 2<sup>ème</sup> colloque national du réseau des IUFM en éducation à la santé et prévention des conduites addictives. *EPS*, janvier-février 2008, n°329, p.9.

<sup>13</sup> MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Circulaire n°98-237 du 24 novembre 1998 relative aux orientations pour l'éducation à la santé à l'école et au collège*. Bulletin officiel, n°45, du 3 décembre 1998.

comme vis-à-vis d'autrui et de l'environnement »<sup>14</sup>. L'éducation à la santé ne consiste donc pas à catégoriser les pratiques en fonction de ce qui est bien et de ce qui est mal, ni même à conditionner les individus au bon comportement. Elle vise davantage à donner à chacun les connaissances nécessaires pour leur permettre de prendre eux-mêmes des décisions libres et responsables<sup>15</sup>. Cela est d'autant plus vrai qu'il est difficile de déterminer, à partir de l'état des connaissances scientifiques, le "bon" mode de vie : ce qui correspond à un facteur de risque dans une population donnée pourra, par exemple, être sans effet chez un individu<sup>16</sup>. En outre, de nombreuses études ont montré que l'injonction à développer certains comportements pouvaient être inefficaces car trop moralisatrices, en particulier lors d'actions à destination d'adolescents<sup>17</sup>. La finalité de l'éducation à la santé est donc relative, avant tout, à l'émancipation des individus<sup>18</sup>.

Selon Didier Jourdan, l'éducation à la santé peut donc se définir autour de trois pôles<sup>19</sup>:



<sup>14</sup> LOIZON, Denis. EPS et éducation à la santé : un problème de définition ? [en ligne]. *Cahiers pédagogiques*. Disponible à l'adresse : <http://www.cahiers-pedagogiques.com/EPS-et-education-a-la-sante-un-probleme-de-definition>

<sup>15</sup> JOURDAN, Didier. FIARD, Jacques. BERTIN, François. Education physique et éducation à la santé en milieu scolaire. *EPS*, décembre 2004, n°227, p.17.

<sup>16</sup> JOURDAN, Didier. A propos de l'éducation à la santé en milieu scolaire. *EPS*, janvier-février 2008, n°329, p.6.

<sup>17</sup> LANTZ, Didier. ALEXANDRE, Coralie. Education pour la santé par l'EPS. *EPS*, septembre-octobre 2007, n°327, p.52.

<sup>18</sup> JOURDAN, Didier. VAISSE, Jacky. BERTIN, François. L'éducation à la santé en formation initiale. *EPS*, janvier-mars 2003, n°111, p.13.

<sup>19</sup> SIMAR, Carine. JOURDAN, Didier. La contribution spécifique de l'éducation physique - A la lumière de travaux de recherche récents. *EPS*, janvier-février 2008, n°329, p.12.

Il convient d'étudier chacun de ces trois pôles :

- la connaissance de son corps, de sa santé, des comportements et leurs effets : toute action d'éducation à la santé doit permettre d'acquérir certaines connaissances et informations pour pouvoir se faire son propre jugement et pour savoir ce qui est bon ou pas pour la santé<sup>20</sup>. C'est en recueillant un état des lieux de ces connaissances que l'individu pourra choisir de suivre ou non les recommandations établies. Par exemple, pour qu'un individu décide d'arrêter de fumer, il faut qu'il soit informé des dangers liés à l'usage des cigarettes.

- le développement des compétences personnelles, sociales et civiques : être informé d'un risque est une condition nécessaire mais pas suffisante pour éviter celui-ci. Les actions d'éducation à la santé ne peuvent être efficaces que si l'individu a un développement suffisamment important de compétences sociales telles que la confiance en soi, l'estime de soi, la capacité à maîtriser ses émotions, à affronter la réalité, à faire face au conflit, à gérer le risque, le stress, la timidité<sup>21</sup>. Prenons l'exemple de la consommation d'alcool ou de psychotropes : celle-ci peut entraîner une dépendance, une perte de liberté. L'objectif d'une action d'éducation à la santé sur le thème de ces psychotropes est de transmettre à un individu les compétences nécessaires pour qu'il conserve sa liberté, en étant capable de faire ses choix.

- l'acquisition d'un regard critique vis-à-vis de son environnement : l'éducation à la santé vise à susciter chez les individus une réflexion sur leur environnement social et surtout médiatique. Ils doivent prendre conscience des stéréotypes véhiculés par les médias pour conserver leur capacité de réflexion et d'analyse (stéréotypes d'un homme ou d'une femme « bien », « beau » ou « belle », importance accordée par la société à la minceur, prises de risques parfois associées à l'attitude d'un « vrai » homme etc)<sup>22</sup>. C'est à cette condition que les individus pourront prendre des décisions libres et éclairées.

Il faut donc être vigilant et ne pas réduire l'éducation à la santé uniquement à un apport d'informations, ni au seul développement de compétences personnelles, sociales ou à l'acquisition d'un regard critique vis-à-vis de son environnement. D'ailleurs, de simples campagnes d'informations peuvent être sans effet voire contreproductives<sup>23</sup> si les deux autres composantes (compétences personnelles, sociales et esprit critique sur son environnement) ne

---

<sup>20</sup> SIMAR, Carine. JOURDAN, Didier. La contribution spécifique de l'éducation physique - A la lumière de travaux de recherche récents. *EPS*, janvier-février 2008, n°329, p.12.

<sup>21</sup> JOURDAN, Didier. FIARD, Jacques. BERTIN, François. Education physique et éducation à la santé en milieu scolaire. *EPS*, décembre 2004, n°227, p.22-23.

<sup>22</sup> JOURDAN, Didier. FIARD, Jacques. BERTIN, François. Education physique et éducation à la santé en milieu scolaire. *EPS*, décembre 2004, n°227, p.23.

<sup>23</sup> JOURDAN, Didier. VAISSE, Jacky. BERTIN, François. L'éducation à la santé en formation initiale. *EPS*, janvier-mars 2003, n°111, p.13.

sont pas prises en compte. Ces trois pôles sont donc complémentaires pour que les actions d'éducation à la santé soient efficaces.

Cette définition de l'éducation à la santé est indispensable pour comprendre, comme on le verra ensuite, l'apport spécifique de l'EPS dans l'éducation à la santé.

Enfin, il semble important, afin de comprendre ce qu'est l'éducation à la santé, de désigner les acteurs qui interviennent dans cette éducation. Ceux-ci sont nombreux, on peut notamment citer l'INPES (institut national de prévention et d'éducation pour la santé), qui aide au niveau local les ARS (agences régionales de santé) et les hôpitaux à organiser des actions d'éducation à la santé. Par ailleurs, les fédérations et associations sportives, ainsi que les communes, en partenariat avec les professionnels, peuvent mettre en place des actions spécifiques.

Il ne faut pas oublier non plus le milieu scolaire, qui occupe une place fondamentale dans cette éducation à la santé. C'est cette institution qui va nous intéresser.

### *1.3.2- L'éducation à la santé dans le milieu scolaire*

Comme il l'a été évoqué précédemment, deux niveaux d'éducation à la santé existent : le premier est préventif et concerne tous les élèves, qu'ils soient en bonne santé ou non. Le second est plutôt axé sur la prise en charge des élèves dont la santé est fragile : obésité, asthme par exemple. Ce deuxième cas relève davantage des institutions médicales que scolaires. C'est donc essentiellement dans l'éducation primaire que le rôle de l'école est grand. L'objectif de l'éducation à la santé est de développer des *habitus* de santé, c'est-à-dire « un ensemble d'attitudes positives en rapport avec une définition plus extensive de la santé (prise de responsabilités, refus du tabagisme, de l'agressivité, acceptation de l'effort physique, hygiène de vie) »<sup>24</sup>.

En France, cette éducation à la santé est un domaine transversal, à la différence de certains pays dans lesquels elle est une discipline à part entière (Grande-Bretagne, Etats-Unis par exemple). Il semble intéressant de préciser également qu'au Québec, l'éducation à la santé est un domaine transversal mais aussi une discipline : le professeur d'EPS est désigné comme étant l'acteur principal de cette éducation à la santé<sup>25</sup>.

En France, cette approche transversale se fait souvent au travers de thèmes tels que la maltraitance, le secourisme, l'abus sexuel, les accidents et la sécurité, l'alimentation, les

---

<sup>24</sup> ORSI, Gilbert. Santé et bien-être en EPS. *EPS*, janvier-février 2006, n°317, p.12.

<sup>25</sup> JOURDAN, Didier. A propos de l'éducation à la santé en milieu scolaire. *EPS*, janvier-février 2008, n°329, p.6.

rythmes de vie, la prévention des toxicomanies, le développement d'un regard positif sur son corps et sur autrui etc<sup>26</sup>.

Enfin, il convient de préciser que de nombreux auteurs, tels que Didier Jourdan, Jacques Fiard et François Bertin, s'attachent à montrer que « la responsabilité de l'éducation à la santé d'un enfant incombe en premier lieu aux parents »<sup>27</sup> : même si l'école est un relais important contribuant à l'éducation à la santé, il ne faut pas oublier que ce rôle est avant tout celui des parents, et l'école n'agit qu'en second lieu. L'école ne doit pas prendre, dans ce domaine, la place des parents.

#### I.4- Les enjeux liés à l'éducation à la santé

L'éducation à la santé en milieu scolaire occupe une place importante depuis bien longtemps. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, il revenait à l'école de faire de la prévention sur l'alcoolisme, la tuberculose et sur les règles d'hygiène<sup>28</sup>. On peut dès lors se demander pour quelles raisons l'éducation à la santé occupe une place si importante dans le milieu scolaire.

Tout d'abord, l'éducation à la santé contribue à la réduction des inégalités entre les individus. Comme l'explique un rapport publié par l'INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé), la santé est étroitement liée au niveau socio-économique des individus : par exemple, les ouvriers seraient trois fois plus touchés par la mortalité prématurée que les cadres supérieurs<sup>29</sup>.

Au-delà de cet enjeu social, l'éducation à la santé comporte aussi des enjeux individuels. On constate ainsi que les cancers représentent la première cause de mortalité en France avec 146 500 décès en 2010<sup>30</sup>. Les facteurs cancérigènes sont nombreux et leurs interactions complexes. Néanmoins, il semblerait que certaines conduites évitables soient à l'origine plus ou moins directement de ces cancers : tabac, alcool, sédentarité, facteurs alimentaires, entre autres<sup>31</sup>.

---

<sup>26</sup> JOURDAN, Didier. FIARD, Jacques. BERTIN, François. Education physique et éducation à la santé en milieu scolaire. *EPS*, décembre 2004, n°227, p.17.

<sup>27</sup> JOURDAN, Didier. FIARD, Jacques. BERTIN, François. Education physique et éducation à la santé en milieu scolaire. *EPS*, décembre 2004, n°227, p.18.

<sup>28</sup> JOURDAN, Didier. A propos de l'éducation à la santé en milieu scolaire. *EPS*, janvier-février 2008, n°329, p.5.

<sup>29</sup> INPES. *L'éducation en santé : enjeux, obstacles, moyens* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/509.pdf>

<sup>30</sup> UNICANCER. *Les chiffres du cancer en France* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.unicancer.fr/le-groupe-unicancer/les-chiffres-cles/les-chiffres-du-cancer-en-france>

<sup>31</sup> LEMASSON, Karine. Quel rôle l'EPS peut-elle jouer à l'école pour aider les élèves à se construire une meilleure hygiène de vie ? *EPS*, octobre 2003, n°222, p.23.

On peut également citer des enjeux liés aux maladies cardiovasculaires, qui constituent la deuxième cause de mortalité en France, avec plus de 150 000 décès par an<sup>32</sup>. Or, les principaux facteurs de risque de ces maladies résultent d'une mauvaise alimentation, d'une absence de pratique physique régulière et de la consommation d'alcool et de la cigarette. Les spécialistes estiment qu'une partie de ces maladies cardiovasculaires pourrait être évitée si certains comportements étaient modifiés<sup>33</sup>.

De même, l'obésité constitue un enjeu de santé publique : en 2012, l'obésité et le surpoids concernaient respectivement 3,5 % et 4,5 % des enfants<sup>34</sup> et 6,9 millions de Français (15% de la population) étaient obèses<sup>35</sup>. Parmi les principaux facteurs de risque, il convient de relever que les habitudes alimentaires, le manque d'activité physique, le stress, des facteurs psychologiques et l'ensemble des modes de vie contribuent pour une grande part à favoriser l'obésité<sup>36</sup>.

Parmi les autres comportements à risque, on peut citer la consommation de drogues (en 2003, 5,6% des jeunes de 17 ans en consommaient quotidiennement et 13,3% avaient un usage régulier<sup>37</sup>) ainsi que les conduites suicidaires : on a pu dénombrer 10464 suicides chez les moins de 24 ans en France en 2009<sup>38</sup>.

Enfin, éduquer à la santé consiste, selon Didier Jourdan, à « éduquer le regard »<sup>39</sup> : l'un des enjeux de l'éducation à la santé est d'apprendre à accepter les autres, les différences et la singularité de chacun.

L'objectif ici n'est pas de lister exhaustivement les maladies et risques liés à certaines conduites, mais plutôt de comprendre dans quelle mesure l'éducation à la santé est importante pour diminuer leur prévalence. Au regard de tous ces chiffres, on mesure, en effet, les enjeux et les responsabilités qui pèsent sur l'éducation à la santé.

---

<sup>32</sup> ASSURANCE MALADIE. *Maladies cardiovasculaires : agissez pour la santé de votre cœur et de vos artères* [en ligne]. Ameli. Disponible sur : [http://www.ameli.fr/assures/votre-caisse-cote-d-or/nos-actions-de-prevention/maladies-cardiovasculaires-j-agis-pour-ma-sante\\_cote-d-or.php](http://www.ameli.fr/assures/votre-caisse-cote-d-or/nos-actions-de-prevention/maladies-cardiovasculaires-j-agis-pour-ma-sante_cote-d-or.php)

<sup>33</sup> LEMASSON, Karine. Quel rôle l'EPS peut-elle jouer à l'école pour aider les élèves à se construire une meilleure hygiène de vie ?. *EPS*, octobre 2003, n°222, p.22.

<sup>34</sup> INPES. *Parce qu'à ses débuts, l'obésité infantile ne se voit pas, il faut la dépister le plus tôt possible* [en ligne]. INPES. Publié le 13 février 2012. Disponible à l'adresse : <http://www.inpes.sante.fr/30000/actus2012/008-obesite-infantile.asp>

<sup>35</sup> AMSILI, Sophie. *Obésité : les chiffres qui pèsent* [en ligne]. EUROPE 1. Publié le 16 octobre 2012. Disponible à l'adresse : <http://www.europe1.fr/France/Obesite-les-chiffres-qui-pesent-1276207/>

<sup>36</sup> LEMASSON, Karine. Quel rôle l'EPS peut-elle jouer à l'école pour aider les élèves à se construire une meilleure hygiène de vie ?. *EPS*, octobre 2003, n°222, p.23.

<sup>37</sup> LEURS, Yann. *La consommation de drogues, d'alcool et de tabac chez les jeunes Limousins* [en ligne]. INSEE. Publié en septembre 2006. Disponible à l'adresse : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=10500](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=10500)

<sup>38</sup> INSEE. *Principales causes de décès des jeunes et des enfants en 2009* [en ligne]. Disponible à l'adresse : [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref\\_id=NATCCJ06206&reg\\_id=0](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=NATCCJ06206&reg_id=0)

<sup>39</sup> JOURDAN, Didier. A propos de l'éducation à la santé en milieu scolaire. *EPS*, janvier-février 2008, n°329, p.6.



## II) La place de l'EPS dans l'éducation à la santé

### II.1- Historique de la relation entre santé et EPS

L'enseignement de l'éducation physique (EP) est devenu obligatoire en 1880. Du XIX<sup>ème</sup> siècle aux années 1925, l'EP concerne uniquement la santé physique et a pour objectif de préparer le corps à l'exercice militaire et aux travaux dans les champs. Il s'agit avant tout de fournir à la nation des éléments productifs et efficaces. La gymnastique est alors privilégiée car elle permet de redresser les corps et d'enseigner la position droite du soldat. Mais au-delà de cela, c'est surtout la soumission aux règles, le respect de l'ordre et l'éducation des comportements que l'on tente d'imposer<sup>40</sup>.

Les notions de santé physique, physiologique et psychologique apparaissent en 1925 suite aux travaux de G.Demeny. Les exercices proposés en EP s'adaptent progressivement à l'âge et au sexe des individus, ainsi qu'aux objectifs recherchés (ceux-ci n'étant plus uniquement des objectifs physiques)<sup>41</sup>.

De véritables avancées sont faites sous le Front Populaire. Léo Lagrange impose, en effet, trois heures d'EP et trois heures de loisirs dirigés par semaine : la santé morale et physique des enfants est au cœur des préoccupations. Cependant, sous le régime de Vichy, un certain retour en arrière s'opère puisque les instructions officielles attribuent à l'EP le seul objectif de développement morpho-physiologique<sup>42</sup>.

A partir des années 60, l'EP (devenue Education Physique et Sportive en 1962) se « sportivise » : les vertus du sport, pour la santé physique et morale, sont défendues par le gouvernement mais aussi par la société dans son ensemble. Le sport devient le symbole du progrès social. En 1981, l'EPS apparaît comme une véritable discipline d'enseignement en intégrant le ministère de l'éducation nationale. On assiste alors à une didactisation des activités physiques et sportives. La loi d'orientation de 1989 place l'élève "au centre du système éducatif" : l'école doit permettre la construction rationnelle et équilibrée des individus. Dès lors, l'EPS ne sera plus uniquement une discipline permettant de préserver ou de contribuer à la santé physique et morale des individus, elle participera aussi activement à l'auto-construction de chaque élève<sup>43</sup>. Il convient donc de s'intéresser aux enjeux précis et actuels liés à l'EPS.

---

<sup>40</sup> DETREZ, Christine. Les valeurs incorporées. *JDI*, avril 2003, n°8, p.60-61

<sup>41</sup> FURET, Jean. Un siècle de relations entre EPS et santé. *EPS*, janvier-mars 2003, n°111, p.3.

<sup>42</sup> FURET, Jean. Un siècle de relations entre EPS et santé. *EPS*, janvier-mars 2003, n°111, p.3.

<sup>43</sup> FURET, Jean. Un siècle de relations entre EPS et santé. *EPS*, janvier-mars 2003, n°111, p.4.

## II.2- L'intérêt de l'éducation à la santé par l'EPS

L'une des principales difficultés à laquelle doit faire face l'EPS réside dans le fait qu'on limite sa contribution à la dimension physiologique. Contrairement à ce qu'affirment des idées largement répandues, l'EPS ne contribue pas à l'éducation à la santé par le seul fait de l'exercice physique qu'elle permet. Le développement des compétences motrices est bien évidemment un objectif important de l'EPS, mais elle ne se limite pas à cela. La performance physique ne constitue bien souvent qu'une petite partie de l'évaluation, ce qui montre bien que l'objectif principal de cette discipline se situe ailleurs<sup>44</sup>. En cela, l'EPS diffère du sport. De plus, ce n'est pas avec trois heures d'EPS par semaine qu'un élève développe de réelles aptitudes physiques<sup>45</sup>.

Le fait que l'enseignement de l'EPS ait à intervenir dans l'éducation à la santé autre que physique ne semble donc pas une évidence de prime abord. Ainsi, si l'on se reporte aux exemples de thématiques d'éducation à la santé présentées précédemment (voir le paragraphe « L'éducation à la santé dans le milieu scolaire », pages 12 et 13), on peut chercher à savoir dans laquelle de ces thématiques l'EPS peut intervenir. A première vue, aucune. On en vient donc à se demander comment l'EPS contribue à cette éducation à la santé.

L'approche historique de l'EPS permet d'entrevoir des premiers éléments de réponse, mais cela ne semble pas suffisant.

Pour comprendre cet apport spécifique, il convient de revenir sur la définition de l'éducation à la santé. Nous allons donc utiliser les trois pôles qui caractérisent l'éducation à la santé afin de montrer la contribution de l'EPS.

### *1<sup>er</sup> pôle : connaître son corps, sa santé, les comportements et leurs effets*

L'EPS fait appel au corps et permet de mieux le comprendre, de percevoir ses limites. Cette discipline est l'occasion de vivre des expériences, des situations et de ressentir ce qui se passe intérieurement : comment mieux appréhender, entre autres, ce qu'est l'augmentation du rythme cardiaque ou de la fréquence respiratoire que par l'intermédiaire de l'EPS ?

Bien évidemment, ce n'est pas lors de séances d'EPS que les dangers du tabac et de la consommation de drogue, par exemple, sont évoqués : cette discipline permet de mieux connaître son corps sans qu'il y ait de discours moralisants, mais en termes de connaissances sur les comportements et leurs effets, il faut admettre que l'EPS n'est pas la voie la plus

---

<sup>44</sup> LEMASSON, Karine. Quel rôle l'EPS peut-elle jouer à l'école pour aider les élèves à se construire une meilleure hygiène de vie ?. *EPS*, octobre 2003, n°222, p.26.

<sup>45</sup> FRIN, Christian. Le bien-être de l'élève. *JDI*, avril 2003, n°8, p.59.

adaptée. Ainsi, l'apport de l'EPS dans ce premier pôle n'est pas négligeable, mais l'apport spécifique de cette discipline semble porter sur un autre pôle : le développement des compétences personnelles, sociales et civiques.

### *2<sup>ème</sup> pôle : développer ses compétences personnelles, sociales et civiques*

Nous allons voir tout d'abord comment l'EPS permet le développement des compétences personnelles. Cette discipline place au centre des apprentissages, dans un premier temps, le développement de l'autonomie<sup>46</sup>. Les élèves sont, par exemple, amenés à évoluer en petits groupes sur des ateliers, ou ils peuvent être responsables de l'installation du matériel. Même si toute la séance se passe sous le regard et la responsabilité de l'enseignant, les élèves acquièrent et développent leur autonomie.

L'EPS est aussi un mode d'entrée favorable pour apprendre à gérer ses émotions<sup>47</sup> et à identifier celles des autres. En lien avec cette gestion des émotions, on retrouve les possibilités d'expression<sup>48</sup>. La danse, notamment, est une APSA (activité physique, sportive et artistique) qui permet de travailler ces deux compétences. Les progressions de 2012 indiquent d'ailleurs que les élèves de CE2 doivent, en danse, « contrôler leurs émotions sous le regard des spectateurs »<sup>49</sup>.

En outre, l'EPS développe le sens de l'implication<sup>50</sup> des enfants : les sports collectifs, entre autres, jouent en cela un rôle important. L'élève qui fait partie d'une équipe va ressentir une certaine responsabilité vis-à-vis de celle-ci, il va devoir s'impliquer pour ne pas la faire perdre.

Autre compétence développée par l'EPS : la connaissance de soi<sup>51</sup>. Comme il l'a été mentionné plus tôt, cette discipline permet de mieux se connaître d'un point de vue physique (prise de conscience de ses limites physiologiques et de ses potentialités) mais aussi d'un point de vue comportemental. Un élève plutôt turbulent, par exemple, peut se rendre compte, lors de la pratique de certaines APSA, qu'il peut aussi être calme quelques fois, ou bien encore un enfant peut se trouver un goût pour une activité donnée.

---

<sup>46</sup> ORSI, Gilbert. Santé et bien-être en EPS. *EPS*, janvier-février 2006, n°317, p.13.

<sup>47</sup> ORSI, Gilbert. Santé et bien-être en EPS. *EPS*, janvier-février 2006, n°317, p.13.

<sup>48</sup> JOURDAN, Didier. A propos de l'éducation à la santé en milieu scolaire. *EPS*, janvier-février 2008, n°329, p.7.

<sup>49</sup> MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Bulletin officiel, hors-série n°3 du 19 juin 2008* [en ligne]. Disponible à l'adresse : [http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme\\_CE2\\_CM1\\_CM2.htm](http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme_CE2_CM1_CM2.htm)

<sup>50</sup> JOURDAN, Didier. A propos de l'éducation à la santé en milieu scolaire. *EPS*, janvier-février 2008, n°329, p.7.

<sup>51</sup> DIAGANA, Stéphane. Se construire sur les plans physique, moral et éthique. *JDI*, avril 2003, n°8, p.18.

Par ailleurs, l'importance de l'estime<sup>52</sup> et de la confiance en soi<sup>53</sup> est aujourd'hui reconnue par tous les spécialistes. Or, l'EPS constitue une entrée propice à leur développement. Ainsi, un élève qui peut observer ses progrès, qui a le sentiment d'avoir contribué au succès de son équipe, qui a réalisé des actions qu'il n'aurait pas imaginées auparavant (par exemple, un élève qui a peur de l'eau et qui finit par mettre la tête sous l'eau) va accroître l'estime qu'il a de lui-même.

Parmi les autres compétences comportementales susceptibles d'être travaillées en EPS, on peut aussi citer la gestion du risque et du conflit<sup>54</sup>. Dans certaines APSA, l'élève peut être amené à évaluer une situation pour déterminer si la réalisation d'une action donnée est acceptable ou non en termes de risques qu'elle entraîne. L'élève est donc conduit à prendre des risques, mais ceux-ci se doivent d'être mesurés. Prenons un exemple simple parmi les activités de roule et glisse : un élève a le choix entre trois parcours à réaliser à vélo. Ces derniers se différencient notamment par la morphologie des virages (de la courbe large au virage serré) : l'élève doit déterminer, en fonction de ses capacités, le parcours qui va lui permettre de prendre des risques pour se dépasser, tout en évitant la chute. En ce qui concerne la gestion du conflit, nous pouvons donner l'exemple d'un désaccord qui opposerait des élèves qui doivent construire un enchaînement en acrogym. Ils vont devoir trouver un terrain d'entente pour régler leur opposition. L'un des objectifs consiste donc à inviter les plus jeunes à faire face aux situations difficiles en se contrôlant.

Tout ce qui vient d'être évoqué ne constitue que des exemples parmi d'autres. Ce qu'il faut retenir c'est que l'EPS est une discipline d'enseignement riche qui permet d'acquérir des compétences personnelles, non pas de façon théorique, mais directement par la pratique.

Nous allons à présent nous intéresser aux compétences sociales. Ceci semble s'imposer de toute évidence : l'EPS permet l'apprentissage de la vie en société et du respect des règles collectives. Les sports collectifs, bien évidemment, incitent les élèves à prendre en compte leurs partenaires, à échanger la balle pour passer d'une logique individualiste à une logique collective, mais il n'y a pas que les sports collectifs pour atteindre cet enjeu. Toutes les APSA, en effet, nécessitent de respecter des principes, et même si certaines activités, telle que la danse, peuvent paraître plus libre, il y a toujours une dimension sociale qui est présente (il s'agit par exemple, dans le cas de la danse, de transmettre des émotions à des spectateurs).

---

<sup>52</sup> JOURDAN, Didier. FIARD, Jacques. BERTIN, François. Education physique et éducation à la santé en milieu scolaire. *EPS*, décembre 2004, n°227, p.23.

<sup>53</sup> ORSI, Gilbert. Santé et bien-être en EPS. *EPS*, janvier-février 2006, n°317, p.15.

<sup>54</sup> JOURDAN, Didier. FIARD, Jacques. BERTIN, François. Education physique et éducation à la santé en milieu scolaire. *EPS*, décembre 2004, n°227, p.23.

Les élèves doivent également évoluer dans un environnement qu'ils partagent avec d'autres, et sont donc contraints de s'ouvrir au monde qui les entoure et à prêter attention à ce qui se passe autour d'eux.

*3<sup>ème</sup> pôle : acquérir les moyens d'un regard critique vis-à-vis de son environnement*

Les séances d'EPS sont l'occasion, pour les élèves, d'accroître leur sens critique et elles permettent une prise de recul par rapport à certains stéréotypes. Par exemple, peuvent être abordées des questions relevant de l'image du corps parfaite véhiculée par les médias (corps musclé, corps mince etc), ou bien des performances quasiment surhumaines de certains sportifs, qui ne sont pas sans soulever des questions relatives au dopage. On peut également inviter les enfants à s'interroger sur le lien qui paraît parfois évident, dans les médias, entre sport et santé : on peut faire prendre conscience aux élèves que certaines pratiques sportives extrêmes peuvent être préjudiciables pour la santé. Les thèmes pouvant être abordés sont multiples, ceux qui précèdent ne sont que des propositions. Il convient donc de noter que l'EPS contribue à l'acquisition d'un regard critique, même si cela n'est pas l'exclusivité de cette discipline et que ce regard critique doit être développé au quotidien, dans des situations variées.

Pour conclure, l'apport spécifique de l'EPS réside dans le fait que les élèves n'acquièrent pas les connaissances de façon transmissive mais se les construisent eux-mêmes, avec l'aide du professeur, en fonction des situations rencontrées. Cela évite également des discours trop moralisateurs dont les limites ne sont plus à prouver<sup>55</sup>.

En agissant sur les trois pôles caractéristiques de l'éducation à la santé, et tout particulièrement sur le pôle des compétences personnelles et sociales, l'EPS se fait une discipline maîtresse de l'éducation à la santé.

Il faut néanmoins prendre conscience que les projets d'éducation à la santé ne peuvent être la préoccupation de l'EPS seule mais doivent au contraire s'inscrire dans un projet d'école ou d'établissement, et il semble également nécessaire de revaloriser le rôle de cette discipline : trop souvent, l'EPS est considérée comme une activité ludique et son importance éducative est parfois négligée, en particulier de la part des parents<sup>56</sup>. C'est en respectant ces deux conditions que les actions d'éducation à la santé par l'EPS seront efficaces.

---

<sup>55</sup> ORSI, Gilbert. Santé et bien-être en EPS. *EPS*, janvier-février 2006, n°317, p.13.

<sup>56</sup> LEMASSON, Karine. Quel rôle l'EPS peut-elle jouer à l'école pour aider les élèves à se construire une meilleure hygiène de vie ? *EPS*, octobre 2003, n°222, p.25.

### III) Les conceptions des enseignants

#### III.1- La définition d'une conception

André Giordan définit la conception comme "une structure sous-jacente"<sup>57</sup> correspondant à un processus lié à une activité d'élaboration. Une représentation est donc un modèle explicatif, simple et logique et l'on peut effectivement parler de modèle car les conceptions ont une structure. Toutefois, ces conceptions sont des modèles spontanés et non des modèles scientifiques car elles sont adaptées à la situation vécue, aux questions posées : elles donnent, le plus souvent, des éléments de réponse à un problème donné, sans que l'on puisse généraliser cette explication.

Les conceptions s'organisent autour de cinq composants : un problème, un cadre de référence, des opérations mentales, un réseau sémantique et des signifiants. Le problème correspond aux questions qui entraînent la mise en place d'une conception initiale ; le cadre de référence est l'ensemble des connaissances ou des conceptions qu'un individu mobilise pour répondre au problème. Les opérations mentales sont des opérations intellectuelles par lesquelles l'individu met en relation des éléments du cadre de référence, et l'organisation de ces opérations mentales est rendue possible par la mise en place d'un réseau sémantique : ce réseau rend l'ensemble des opérations mentales cohérentes entre elles. Enfin, les signifiants sont les signes et symboles qui permettent d'expliquer la conception (langage oral, langage écrit etc)<sup>58</sup>.

Les conceptions peuvent avoir des origines personnelles et sociales : éducation parentale, pratiques sociales, médias, activités professionnelles contribuent pour une part importante à la construction de ces représentations.

André Giordan affirme également que les individus n'ont pas conscience, dans la majorité des cas, de leurs conceptions : "il est très difficile de les leur faire exprimer, surtout quand il s'agit de savoir-faire habituels pour" eux<sup>59</sup>. La conception se présente pour un individu comme une réalité, raison pour laquelle il ne s'interroge que très rarement dessus et "ne cherche pas à expliciter ce qui ne va pas"<sup>60</sup>. Cette idée est très importante pour le sujet qui nous intéresse : un enseignant n'a pas toujours le recul nécessaire par rapport à ses conceptions et peut ainsi être amené à penser que ces dernières sont conformes à la réalité.

---

<sup>57</sup> GIORDAN, André. DE VECCHI, Gérard. *Les origines du savoir : des conceptions des apprenants aux concepts scientifiques*. Neuchâtel Paris : Delachaux et Niestlé, 1987. p.79.

<sup>58</sup> GIORDAN, André. DE VECCHI, Gérard. *Les origines du savoir : des conceptions des apprenants aux concepts scientifiques*. Neuchâtel Paris : Delachaux et Niestlé, 1987. p.

<sup>59</sup> GIORDAN, André. DE VECCHI, Gérard. *Les origines du savoir : des conceptions des apprenants aux concepts scientifiques*. Neuchâtel Paris : Delachaux et Niestlé, 1987. p.91.

<sup>60</sup> GIORDAN, André. DE VECCHI, Gérard. *Les origines du savoir : des conceptions des apprenants aux concepts scientifiques*. Neuchâtel Paris : Delachaux et Niestlé, 1987. p.91.

Cette définition de la conception est issue de travaux de recherches en didactique des sciences ; elle concerne essentiellement les conceptions des élèves. Cette idée de conception est mise en avant dès 1938 par Bachelard, qui écrit que "l'élève arrive en classe avec des connaissances empiriques déjà constituées"<sup>61</sup>. L'éducation scientifique ne réside donc pas dans le fait "d'acquérir une culture expérimentale, mais bien de changer de culture, de renverser les obstacles amoncelés par la vie quotidienne"<sup>62</sup>.

Se basant entre autres sur ces travaux, la didactique actuelle des sciences considère que les conceptions constituent le socle sur lequel doit se placer l'individu qui fournit les savoirs (souvent l'enseignant) pour mettre en place une stratégie de transmissions de connaissances. En d'autres termes, dans une pratique d'enseignement (et en particulier dans les sciences), le professeur doit recueillir les conceptions de ses élèves car c'est à partir des erreurs que se construisent les savoirs.

En ce qui concerne les conceptions des enseignants, la littérature est peu abondante : on part souvent du postulat que les enseignants détiennent la connaissance, et que, par conséquent, leurs conceptions ne peuvent pas être erronées. Or, des études ont montré que les enseignants pouvaient avoir eux-mêmes des conceptions fausses, et celles-ci peuvent avoir une influence directe sur l'enseignement qu'ils dispensent à leurs élèves. C'est la raison pour laquelle nous allons nous y intéresser, en nous basant sur les théories relatives aux conceptions des élèves.

### III.2- La place des conceptions des enseignants dans leur enseignement

D'après des travaux réalisés par des équipes de l'université Lyon 2, il existe un lien entre les conceptions des enseignants et la manière dont ils enseignent. Ainsi, "les conceptions des enseignants influencent l'organisation de leurs cours et de leurs classes"<sup>63</sup>, et, de façon réciproque, certaines conceptions des enseignants peuvent se construire à partir de leurs pratiques d'enseignement.

Les différentes conceptions des professeurs, quel que soit le niveau auquel ils enseignent, peuvent avoir une influence non pas tant dans le contenu de leur enseignement, mais dans l'intérêt et les enjeux qu'ils accordent à l'enseignement de leur matière (ou d'une matière donnée dans les écoles maternelles et élémentaires).

---

<sup>61</sup> GIORDAN, André. DE VECCHI, Gérard. *Les origines du savoir : des conceptions des apprenants aux concepts scientifiques*. Neuchâtel Paris : Delachaux et Niestlé, 1987. p.72.

<sup>62</sup> GIORDAN, André. DE VECCHI, Gérard. *Les origines du savoir : des conceptions des apprenants aux concepts scientifiques*. Neuchâtel Paris : Delachaux et Niestlé, 1987. p.72.

<sup>63</sup> UNIVERSITE LYON 2. *Conceptions des enseignants : les choix des enseignants au regard du savoir et des apprentissages* [en ligne]. Disponible sur <http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:rKktaRqhs04J:gric.univ->

L'étude des conceptions des enseignants permet donc d'analyser les problèmes d'enseignement pour tenter ensuite d'apporter des solutions, ces dernières pouvant passer notamment par des actions de formation des enseignants.

### III.3- Les conceptions des enseignants du premier degré sur le lien entre EPS et éducation à la santé

Une étude conduite en 2002 (décrite par Didier Jourdan et C.Simar) a montré que, parmi 626 enseignants du premier degré interrogés, 71% d'entre eux déclaraient faire de l'éducation à la santé, ce qui est plutôt encourageant. Cependant, une autre étude réalisée l'année d'après a révélé que, parmi 743 actions d'éducation à la santé réalisées dans des écoles élémentaires, seules 5 étaient liées à des activités en EPS. En outre, une étude menée dans la même période a mis en évidence que dans 70% des cas, les enseignants utilisaient la littérature de jeunesse comme support pour développer des capacités psychosociales, et dans seulement 7% des cas, l'EPS était citée par les professeurs comme faisant partie de leur pratique pour développer ces compétences<sup>64</sup>.

Par ailleurs, une étude réalisée en 2004 auprès de 156 enseignants d'EPS du second degré a révélé que, si 57% d'entre eux déclaraient participer à l'éducation à la santé grâce à leur enseignement, la grande majorité associe cette éducation à la santé à l'engagement physique et à l'effort. Ils déclarent plus particulièrement contribuer à l'éducation à la santé grâce à la course d'endurance qui sollicite les fonctions cardio-vasculaire et respiratoire<sup>65</sup>. Néanmoins, il ne faudrait pas oublier que ces chiffres soulignent des tendances générales et ne mettent pas nécessairement en avant la diversité des pratiques.

### **III) Les hypothèses**

Pour rappel, notre question de recherche était la suivante : quelles sont les conceptions des enseignants du premier degré sur le lien entre l'EPS et l'éducation à la santé ?

Au regard des éléments de connaissances mentionnés dans le cadre théorique, et compte tenu des études déjà réalisées sur le sujet, nous émettons l'hypothèse suivante : si une majorité des enseignants d'EPS du second degré ont une représentation assez restrictive du lien entre leur discipline et l'éducation à la santé, alors il en est également le cas pour les enseignants du

---

<sup>64</sup> SIMAR, Carine. JOURDAN, Didier. La contribution spécifique de l'éducation physique - A la lumière de travaux de recherche récents. *EPS*, janvier-février 2008, n°329, p.10-11.

<sup>65</sup> SIMAR, Carine. JOURDAN, Didier. La contribution spécifique de l'éducation physique - A la lumière de travaux de recherche récents. *EPS*, janvier-février 2008, n°329, p.11.



premier degré, d'autant qu'ils ne sont pas des spécialistes de cette matière. Nous proposons donc l'idée suivante : les professeurs des écoles estiment que l'EPS contribue à l'éducation à la santé par le seul fait qu'elle leur permet de se dépenser physiquement. Nous allons à présent tester cette hypothèse par la réalisation d'une enquête.

## RECUEIL DE DONNEES

### I) Le choix de l'enquête

Nous avons au départ fait le choix de réaliser une enquête par questionnaire. Ce choix était principalement motivé par l'argument suivant : nous souhaitions étendre l'enquête à une population assez large afin d'obtenir des données quantitatives sur les conceptions des enseignants. Nous avons donc diffusé un questionnaire test à des collègues de notre école (voir annexe 1 intitulée « Questionnaire »), puis nous avons analysé les résultats. Nous avons alors remarqué que les réponses données dans ce questionnaire n'étaient pas en adéquation avec les véritables conceptions des enseignants. Prenons un exemple concret pour illustrer nos propos : parmi les quatre enseignants ayant répondu à ce questionnaire, tous ont répondu qu'ils étaient tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec les items 8 et 9 (« Eduquer à la santé, c'est renforcer la confiance et l'estime que les élèves ont d'eux-mêmes. » et « Eduquer à la santé, c'est amener les élèves à gérer leurs émotions et/ou leur timidité. »). Ces mêmes enseignants ont aussi répondu qu'ils étaient tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec les items 15 et 17 (« L'EPS permet aux élèves de gérer leurs émotions et leur timidité » et « L'EPS renforce la confiance et l'estime que les élèves ont d'eux-mêmes »). Si nous mettons en relation ces quatre réponses, les enseignants seraient tout à fait d'accord ou plutôt d'accord sur le fait que l'EPS contribue à l'éducation en permettant aux élèves d'apprendre à gérer leurs émotions d'une part, et en renforçant la confiance et l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes d'autre part. Or, lorsque, après avoir diffusé ce questionnaire, nous avons abordé le thème de l'éducation à la santé via l'EPS avec nos collègues, nous nous sommes rapidement rendu compte que pour certains l'EPS était synonyme d'éducation à la santé physique, quand bien même ces enseignants avaient répondu positivement aux items 8 et 9. Nous avons alors remarqué que la façon dont nos questions étaient formulées induisait plus ou moins directement les réponses : il était fort prévisible que la majorité d'enseignants soit tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec les items 8, 9, 15 et 17 par exemple. Nous émettons l'hypothèse (ce que nous confirmerons ensuite) que bon nombre d'enseignants n'aurait pas spontanément pensé à relier EPS/éducation à la santé/confiance et estime de soi, mais à partir du moment où on leur propose indirectement ce lien, il paraît difficile de ne pas être d'accord.

Grâce à nos lectures<sup>66</sup>, nous avons compris que le questionnaire n'est pas le meilleur type d'enquête lorsque l'on s'intéresse aux conceptions : comme l'explique Alain Blanchet<sup>67</sup>, « l'opinion (ou l'attitude) produite par un questionnaire est issue de la réaction à un objet donné du dehors, achevé (la question) alors que l'entretien fait produire un discours. Contrairement aux opinions, les discours recueillis par entretien ne sont pas provoqués ni fabriqués par la question, mais le prolongement d'une expérience concrète. » L'enquête par questionnaire ne permet donc pas de répondre à notre question de recherche (quelles sont les conceptions des enseignants du premier degré sur le lien entre EPS et éducation à la santé) mais aurait plutôt permis de recueillir des données chiffrées sur la proportion d'enseignants ayant telle ou telle conception. Cela s'explique notamment par le fait que les conceptions sont induites et sous-jacentes dans les questions. Le questionnaire ne permettait donc pas de répondre véritablement à notre question de recherche, c'est la raison pour laquelle nous avons finalement décidé de mettre en place des entretiens.

## II) Le guide d'entretien

Blanchet et Gotman<sup>68</sup> distinguent différents usages de l'enquête par entretien en fonction du moment où celle-ci intervient dans le travail de recherche. Notre hypothèse principale a été fixée, et les entretiens ont pour objectif de valider ou d'invalider notre hypothèse : les entretiens ont donc un usage principal.

### II. 1- Le type d'entretien

Il existe trois types d'entretiens qui se caractérisent principalement par le degré de liberté accordée aux interlocuteurs dans la production de leurs discours<sup>69</sup>. Dans les entretiens non directifs, le thème de la discussion est souvent laissé à l'initiative de l'enquêté après que l'enquêteur a posé une question d'ouverture. Dans l'entretien directif, au contraire, les questions sont très fermées et appellent des réponses concises. Ce type d'entretien est celui qui se rapproche finalement le plus de l'enquête par questionnaire<sup>70</sup>. Entre ces deux types

---

<sup>66</sup> DE SINGLY, François. *Le questionnaire*. Paris : Armand Colin, 3<sup>ème</sup> édition, 2012. 120 p.

BLANCHET, Alain. GOTMAN, Anne. *L'entretien*. Paris : Armand Colin, 2<sup>ème</sup> édition, 2014. 123p.

<sup>67</sup> BLANCHET, Alain. GOTMAN, Anne. *L'entretien*. Paris : Armand Colin, 2<sup>ème</sup> édition, 2014. 123p.

<sup>68</sup> BLANCHET, Alain. GOTMAN, Anne. *L'entretien*. Paris : Armand Colin, 2<sup>ème</sup> édition, 2014. 123p.

<sup>69</sup> DE LAVERGNE, Catherine. *Préparer et mener un entretien* [en ligne]. Septembre 2012. Disponible sur <http://www.univ-montp3.fr/infocom/wp-content/REC-Pr%C3%A9parer-et-mener-un-entretien2012.pdf> (consulté le 28 avril 2015).

<sup>70</sup> DE LAVERGNE, Catherine. *Préparer et mener un entretien* [en ligne]. Septembre 2012. Disponible sur <http://www.univ-montp3.fr/infocom/wp-content/REC-Pr%C3%A9parer-et-mener-un-entretien2012.pdf> (consulté le 28 avril 2015).

d'entretien, il existe l'entretien semi-directif : l'enquêteur prévoit un certain nombre de thèmes et de questions à aborder si l'enquêté n'y répond pas spontanément.

Compte-tenu des remarques que nous formulions précédemment sur l'enquête par questionnaire, l'entretien directif ne semblait pas adapté à notre question de recherche. L'entretien non directif nous paraissait trop ouvert pour que l'on puisse obtenir des éléments de réponses exploitables ; c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de mettre en œuvre des entretiens de type semi-directif.

## II. 2- Les thèmes et questions retenus

Mener un entretien semi-directif nécessite l'élaboration d'un guide d'entretien comprenant l'ensemble des thèmes et des questions que l'on souhaite voir abordés. Le premier thème vise à recueillir les idées « à froid » (c'est-à-dire les premières conceptions, celles que l'on émet sans avoir véritablement le temps de réfléchir sur un sujet donné) et regroupe des questions assez générales sur l'éducation à la santé, comme « Eduquer à la santé, qu'est-ce que cela représente pour vous ? »<sup>71</sup> ou « Quelles sont les disciplines d'enseignement qui permettent d'éduquer à la santé ? ». Le deuxième thème est davantage orienté sur l'intérêt et les enjeux de l'EPS à l'école, et le dernier thème concerne la contribution spécifique de l'EPS dans l'éducation à la santé. Ce dernier thème comprend spécifiquement les connaissances présentées dans le cadre théorique. Ces différents thèmes constituent finalement une sorte d'entonnoir (du sujet le plus large au plus spécifique), le but étant de laisser les enquêtés s'exprimer au maximum et de les faire aborder par eux-mêmes le troisième thème sans trop orienter leur discours par nos questions.

Ce guide n'est pas un cadre rigide à suivre impérativement, le contenu des questions devant bien évidemment être adapté en fonction de la situation de communication et des éléments de réponses apportés par l'enquêté. Il constitue simplement un repère sur lequel nous pouvons nous appuyer pour mener les entretiens et pour permettre aux enquêtés d'exprimer leurs conceptions sans trop les influencer, même si cela s'avère être un exercice délicat.

## **III) La population**

Le choix de la population est fortement orienté par notre problématique puisque celle-ci précise que l'on s'intéresse aux enseignants du premier degré.

---

<sup>71</sup> Voir document annexe intitulé « Guide d'entretien ».

Nous avons donc mené des entretiens auprès de professeurs des écoles. Cependant, nous avons affiné les caractéristiques de la population retenue en choisissant de mener un entretien auprès d'un professeur des écoles investi dans l'USEP<sup>72</sup>, auprès d'un professeur des écoles maître formateur, auprès d'un professeur des écoles stagiaire et auprès d'un professeur des écoles. Une hypothèse sous-jacente justifie le choix de cette population : nous émettions l'idée, avant la réalisation des entretiens, que le statut des professeurs ou leur implication dans une association sportive influence leurs conceptions.

Pour ce qui est du mode d'accès aux enquêtés, nous avons privilégié un mode d'accès direct (c'est-à-dire sans l'intermédiaire d'un tiers) pour la raison suivante : dans notre entourage professionnel, nous connaissons des professeurs des écoles ayant les caractéristiques précédentes. De plus, nous ne connaissons ces individus que depuis quelques mois et seules des relations professionnelles nous unissent, il n'y a donc pas de risques que certains facteurs affectifs influencent les échanges. Pour préserver l'anonymat des enquêtés, nous désignerons ceux-ci de la façon suivante :

- PE 1 : professeur des écoles
- PE 2 : professeur des écoles investi dans l'USEP
- PE 3 : professeur des écoles stagiaire
- PE 4 : professeur des écoles maître formateur

Nous avons pris contact avec le PE 1 par l'intermédiaire d'une enseignante de l'école dans laquelle nous enseignons. Le PE 2 enseigne à l'école maternelle de la commune dans laquelle nous enseignons nous-même : la prise de contact a donc été facile. Le PE 3 est un de nos collègues qui étudie comme nous à l'ESPE : là encore il fut relativement facile de solliciter un entretien auprès de lui. Le PE 4 est un maître formateur avec lequel nous sommes régulièrement en contact, et une nouvelle fois, la demande pour que l'entretien ait lieu a été facile à mettre en œuvre. Pour mieux comprendre le déroulement des entretiens, il convient à présent de s'intéresser aux paramètres de ceux-ci.

#### **IV) Les paramètres des situations d'entretien**

##### **IV. 1- L'environnement**

L'entretien avec le PE 1 s'est déroulé chez l'enseignant, dans son salon, un mercredi à 14 heures.

---

<sup>72</sup> Union sportive de l'enseignement du premier degré.

L'entretien avec le PE2 a eu lieu durant la pause déjeuner dans une classe de l'école dans laquelle il enseigne.

L'entretien avec le PE 3 a été réalisé dans une salle de l'ESPE, un mercredi après-midi.

Enfin, l'entretien avec le PE 4 s'est fait dans le bureau de l'enseignant (bureau de direction), un mardi à 17 heures.

Il nous semble important de mettre en évidence ces caractéristiques des entretiens car il a été prouvé<sup>73</sup> que l'environnement dans lequel se déroule l'entretien a des influences sur les conceptions des enseignants : dans un cadre professionnel (salle de classe par exemple), la prise de distance semble plus aisée. Idéalement donc, il aurait fallu que tous les entretiens se déroulent au même moment de la journée et dans le même lieu. Des contraintes matérielles et temporelles n'ont toutefois pas rendu cela possible. Signalons à ce titre que l'environnement familial dans lequel a eu lieu l'entretien du PE 1 a peut-être eu une influence sur les conceptions exprimées par cet enseignant, mais il est néanmoins très difficile de dire dans quelle mesure cette influence s'est exercée de façon significative ou non.

#### IV. 2- Le cadre contractuel

Pour que l'entretien se déroule dans les meilleures conditions possibles, certaines règles méritent d'être suivies. Ainsi, nous avons tout d'abord expliqué à chaque enquêté l'objectif de notre entretien, et nous avons assuré que leur nom resterait confidentiel. Nous avons également essayé de donner à chacun d'entre eux la raison pour laquelle nous les sollicitons eux tout particulièrement (voir le paragraphe sur la population). Nous avons aussi mentionné la durée estimative de l'entretien. Tout cela avait pour objectif de mettre en confiance les enquêtés afin que leurs discours soient libérés. Nous avons également sollicité l'accord de chaque interviewé pour l'enregistrement vocal (cet enregistrement nous permettant de retranscrire les paroles). Notons à ce sujet que notre magnétophone s'est montré défaillant lors de l'entretien avec le PE 4 ; par conséquent, la retranscription de cet entretien est moins fidèle que celle des autres entretiens et s'appuie uniquement sur les notes que nous avons pu prendre.

---

<sup>73</sup> BLANCHET, Alain. GOTMAN, Anne. *L'entretien*. Paris : Armand Colin, 2<sup>ème</sup> édition, 2014. 123p.

## V) L'analyse du contenu des discours

### V. 1- Une analyse thématique

Blanchet et Gotman<sup>74</sup> identifient trois types d'analyses du contenu des discours : l'analyse par entretien, l'analyse thématique et l'analyse textuelle. Alors que l'analyse par entretien segmente le contenu des discours en s'intéressant à chacun d'entre eux les uns après les autres, l'analyse thématique, elle, croise les thèmes récurrents dans chaque entretien et permet de confronter les discours des enquêtés thème par thème. Si ces deux premiers types d'analyses permettent de répondre de façon assez directe aux hypothèses émises, cela n'est pas vraiment le cas de la troisième méthode : l'analyse textuelle (ou formalisée). Cette analyse, qui s'appuie sur des logiciels, « reconstruit le sens d'un discours à partir de la logique structurelle [de ce discours] »<sup>75</sup>. L'analyse n'est alors pas reliée directement aux hypothèses.

L'objectif de notre travail de recherche est de valider ou d'invalider notre hypothèse. Pour cette raison, nous excluons l'analyse textuelle. De plus, il nous paraît plus pertinent de croiser les données de chaque discours en fonction d'un thème donné, plutôt que d'analyser les discours les uns après les autres sans les mettre en relation : nous choisissons donc une analyse thématique.

D'autre part, comme le précisent une nouvelle fois Blanchet et Gotman<sup>76</sup>, l'analyse thématique nécessite « l'identification des thèmes » et « la construction d'une grille d'analyse [réalisée] à partir des hypothèses descriptives de la recherche ».

Pour réaliser cette analyse, nous nous appuierons sur six thèmes : les deux premiers thèmes sont assez généraux et concernent l'éducation à la santé à la santé en milieu scolaire. Les cinq thèmes suivants traitent plus particulièrement du lien entre EPS et éducation à la santé et s'appuient notamment sur les trois pôles caractérisant l'éducation à la santé définis page 11 de ce mémoire.

### V. 2- Premier thème : la définition de l'éducation à la santé

Nous avons commencé chacun des entretiens par la question suivante : « Pour vous, éduquer à la santé, ça veut dire quoi ? ». Nous avons décidé de commencer ainsi chaque entretien car la définition que les enquêtés ont de l'éducation à la santé risque d'influencer fortement leurs conceptions sur le lien entre EPS et éducation à la santé.

---

<sup>74</sup> BLANCHET, Alain. GOTMAN, Anne. *L'entretien*. Paris : Armand Colin, 2<sup>ème</sup> édition, 2014. 123p.

<sup>75</sup> BLANCHET, Alain. GOTMAN, Anne. *L'entretien*. Paris : Armand Colin, 2<sup>ème</sup> édition, 2014. P.93

<sup>76</sup> BLANCHET, Alain. GOTMAN, Anne. *L'entretien*. Paris : Armand Colin, 2<sup>ème</sup> édition, 2014. P.96

Le PE 1 définit dans un premier temps l'éducation à la santé sous une dimension physique : pour lui, éduquer à la santé « c'est d'abord la santé physique, apprendre à prendre soin de son corps, à l'entretenir » (annexe 3, lignes 2 et 3). La dimension psychologique, désignée par les mots « santé mentale » ne vient qu'ensuite, elle est mise au deuxième plan. Sous l'idée de santé mentale, le PE 1 regroupe en réalité ce qui concerne les capacités de réflexion : être en bonne santé, pour lui, c'est être en mesure de réfléchir (« puis cela [l'éducation à la santé] concerne la santé psychique ou psychologique, c'est-à-dire faire en sorte que l'on soit en bonne santé d'un point de vue de la réflexion », annexe 3, lignes 3 à 5).

Le PE 2 ne donne pas réellement de définition de l'éducation à la santé, il précise qu'éduquer à la santé relève d'abord de la fonction parentale puis il associe très rapidement le concept d'éducation à la santé au fait de « donner les bases alimentaires » (annexe 4, ligne 3).

Il faut attendre une relance de notre part pour qu'il précise le rôle de l'école et des enseignants dans ce domaine : pour lui, l'éducation à la santé peut passer par la mise en place d'un projet alimentation en proposant un petit-déjeuner équilibré aux élèves et elle relève aussi de la prévention des risques domestiques. Dans ces exemples, nous pouvons noter que c'est la santé physique qui prédomine : le projet alimentation vise à permettre aux élèves de mieux connaître leur corps et leurs besoins, la prévention des risques domestiques a pour objectif de préserver l'intégrité physique de son corps. Nous noterons également les questions que se pose le PE 2 sur le concept d'éducation à la santé (« Est-ce que vous faites rentrer ça dans l'éducation à la santé ? », annexe 4, ligne 11). Par ce discours, nous percevons l'importance de connaître les définitions qu'ont les enseignants de ce concept.

Cette difficulté pour définir le concept se pose également pour le PE 3 : il exprime tout de suite ses doutes et ses interrogations, il explicite clairement son incapacité à définir le concept (« Pour moi, c'est [l'éducation à la santé] rien de bien défini », annexe 5, ligne 2 ; « Mais on en revient toujours au problème : les termes éducation à la santé pour moi ça ne veut rien dire », annexe 5, lignes 54 et 55). Il opère au fil de son discours une distinction entre éduquer à la santé et le fait de proposer aux élèves des situations qui permettent d'être en bonne santé (« Ca ne permet pas l'éducation à la santé mais ça permet d'être en meilleure santé, pour moi la nuance est là : est-ce qu'on propose des activités qui permettent d'être en bonne santé ou est-ce qu'on éduque à la santé ? », annexe 5, lignes 103 à 105). Nous reviendrons ultérieurement sur ce point qui nous semble important.

Pour le PE 4, éduquer à la santé, c'est « donner des bonnes habitudes, que ce soit au niveau de l'alimentation, du sommeil, de l'hygiène de vie » (annexe 6, lignes 2 et 3). Si nous nous en



tenons à cette première définition, éduquer à la santé doit permettre aux élèves de connaître leur corps et ses besoins.

Si l'on tente d'analyser ces réponses à la première question qui est, signalons-le, relativement complexe de prime abord, nous retiendrons les éléments suivants : outre les difficultés pour définir le concept (PE 2 et PE 3), celui-ci est associé spontanément à la dimension physique. L'éducation à la santé permet aux élèves de se dépenser, de se défouler (PE 1) ou bien permet de mieux connaître son corps et ses besoins (PE 2 et PE 4). Toutefois, ces réponses ont été recueillies dès les premiers instants des entretiens, c'est la raison pour laquelle il convient d'étudier la suite des réponses pour identifier les conceptions des enseignants.

### V. 3- Deuxième thème : les domaines d'enseignement propices à l'éducation à la santé

Notre deuxième question a porté sur la (ou les) disciplines qui serait la plus propice pour éduquer à la santé. Notre objectif ici était de connaître la place qu'accorderaient les enseignants à l'EPS dans la mise en œuvre de ce concept. Notre deuxième objectif était aussi de libérer progressivement leur parole afin de les amener à s'exprimer de façon plus spontanée sur la place de l'EPS dans l'éducation à la santé.

Pour trois des quatre enseignants, l'éducation à la santé s'exprime d'abord dans le cadre des sciences expérimentales. Nous émettons l'hypothèse que le thème « le fonctionnement du corps humain et la santé », présent dans les progressions de cycle 3 de sciences expérimentales et technologie, a contribué à faire émerger cette conception. Notons toutefois que le PE 4 nuance très rapidement cette idée en ajoutant que toutes les disciplines, l'EPS y compris, permettent cette éducation (« Les sciences, l'instruction civique et morale, mais finalement tous les domaines permettent l'éducation à la santé (le français, l'histoire, l'EPS...) », annexe 6, lignes 6 et 7). Cet avis est d'ailleurs partagé par le PE 2 qui précise qu'en maternelle il n'y a pas de cloisonnement des disciplines comme il pourrait y avoir en cycles 2 et 3, tout en mentionnant qu'en élémentaire, l'instruction civique et morale, ainsi que le vivant (c'est-à-dire les sciences expérimentales) et le français sont des disciplines particulièrement propices. Signalons également que le PE 1 accorde une place prépondérante aux mathématiques : cette discipline développerait les capacités de réflexion nécessaires au bien-être mental.

De l'étude de ces réponses, nous en retiendrons que l'EPS n'est pas citée spontanément comme étant une matière propice à l'éducation à la santé, même si les conceptions des enseignants sont plus ou moins nuancées.

#### V. 4- Troisième thème : EPS et activité physique

Ce troisième thème va nous permettre de valider ou d'invalider, au moins partiellement, notre hypothèse qui est, rappelons-la, la suivante : les enseignants du premier degré considèrent que l'EPS contribue à l'éducation à la santé par le fait qu'elle permet aux élèves de se dépenser physiquement. L'EPS serait donc bénéfique uniquement pour la santé physique.

Nous allons vérifier cette hypothèse grâce à l'analyse transversale des différents entretiens. En effet, nous n'avons pas posé de questions directes sur ce thème, mais l'étude des discours va néanmoins apporter des éléments de réponses.

Le premier constat que nous pouvons établir est que le point de vue des enseignants diverge sur cette question. Alors que le PE 1 affirme dès le début de l'entretien que l'EPS vise avant tout à permettre aux élèves d'être en bonne santé physique (« Eduquer à la santé, ça a plusieurs aspects. C'est d'abord la santé physique, apprendre à prendre soin de son corps », annexe 3, lignes 2 et 3), cette dimension de l'EPS est totalement exclue pour le PE 2 (« Ah oui je n'étais pas du tout partie là-dessus, je ne voyais pas ça du tout [en parlant du fait que l'EPS est l'occasion d'avoir une activité physique bénéfique pour leur santé] », annexe 4, ligne 35). Le PE 1, tout au long de son discours, associe l'EPS à l'activité physique et à ses bénéfices (« Le but est de leur faire comprendre que c'est important de faire du sport, de bouger. On ne peut pas rester assis toute la journée devant nos écrans. On est un corps physique, il faut le bouger, le déplacer, sinon on s'engrasse. » Annexe 3, lignes 122 à 124). Il est évident que, pour lui, la contribution de l'EPS à l'éducation à la santé se limite à la dimension corporelle, physique (annexe 3, lignes 39 à 41). Les PE 3 et PE 4, quant à eux, n'ont pas un avis si tranché sur la question. Ainsi, le PE 4 cite, lorsque nous lui avons demandé quels étaient les enjeux de l'EPS, l'activité physique en premier ; pour autant, il ne réduit pas cette discipline à cette seule dimension puisque dans la même phrase il fait le lien entre l'EPS et le développement de compétences psychosociales (annexe 6, lignes 9 à 11). Si l'EPS est une occasion pour les élèves de se mouvoir (et est donc bénéfique pour leur santé), on ne peut, pour cet enseignant, limiter l'intérêt de l'EPS à cette seule dimension. D'ailleurs, lorsque nous lui demandons de conclure sur le lien entre l'EPS et l'éducation à la santé, la dimension physique n'apparaît pas. Le PE 3 n'explicite pas son point de vue sur cette question ; il fait part de ses interrogations et propose une piste de réflexion qui nous semble

très intéressante et sur laquelle il nécessiterait de s'attarder : « Est-ce qu'on fait du sport pour être en forme et rester en bonne santé, ou est-ce qu'on fait du sport pour comprendre comment fonctionne le corps, pour connaître son corps ? » (annexe 5, lignes 28 à 30). Il précise néanmoins que l'EPS permet le développement psychomoteur des enfants, ce qui rend ambigu et relativement complexe son positionnement sur le sujet. En effet, dans certaines parties de son discours, il exprime ses doutes quant au fait que l'EPS contribue à la bonne santé physique des élèves, et, à d'autres moments, il affirme que cette discipline permet le développement psychomoteur des élèves, donc, dans une certaine mesure, leur santé physique. Probablement aurions-nous dû lui demander d'éclaircir ses propos, ce que nous n'avons pas fait.

Ainsi, nous ne pouvons pas affirmer que notre hypothèse est validée puisqu'un seul enseignant (PE 1) réduit presque exclusivement l'apport de l'EPS à l'éducation à la santé physique. Pour deux autres enseignants (PE 3 et PE 4), ce lien n'est pas exclu mais les enjeux de l'EPS, en termes d'éducation à la santé, se trouvent aussi ailleurs. Enfin, ce lien n'est pas du tout une évidence pour le PE 2, même s'il reste plus vague pour ce qui concerne l'EPS en élémentaire. Notre hypothèse est donc partiellement invalidée, même s'il convient de s'intéresser aux autres thèmes pour en avoir la certitude.

#### V. 5- Quatrième thème : EPS et connaissance de son corps

Pour rappel, l'éducation à la santé comprend, selon Jourdan et Simar<sup>77</sup>, trois pôles, parmi lesquels la connaissance de son corps et des comportements bénéfiques ou néfastes pour la santé.

Le PE 1, le PE 2 et dans une moindre mesure le PE 3 mettent en avant le fait que l'EPS permet aux élèves de mieux connaître leur corps. Le PE 1, par exemple, affirme que « dans l'EPS, ce qui apparaît d'abord, c'est bouger physiquement, apprendre à contrôler son corps, sa respiration, sa dépense d'énergie, se déplacer, se stabiliser, gagner en souplesse d'action, de manipulation d'objets. On est vraiment sur le squelette et les muscles » (annexe 3, lignes 42 à 45). Signalons néanmoins que, pour cet enseignant, cette dimension existe mais ne prédomine pas : il ne formule cette idée qu'au milieu de l'entretien et uniquement parce que nous lui posons la question suivante « Le rôle de l'EPS dans l'éducation à la santé se situe surtout au niveau de la santé physique, c'est bien cela ? » (annexe 3, lignes 39 et 40). Pour ce professeur des écoles, l'EPS contribue à la santé physique parce qu'elle permet avant tout aux élèves de

---

<sup>77</sup> SIMAR, Carine. JOURDAN, Didier. La contribution spécifique de l'éducation physique - A la lumière de travaux de recherche récents. *EPS*, janvier-février 2008, n°329, p.12.

bouger, et éventuellement (lorsque la séance est bien menée) de mieux connaître leurs corps, mais cela est secondaire.

Le PE 2 évoque lui aussi ce lien entre EPS et connaissance de son corps, très succinctement mais de façon très explicite. A la question « quels sont les intérêts de l'EPS ? », il répond « la connaissance de son corps » (annexe 4, ligne 40).

Le PE 3 semble avoir quelques difficultés à formuler de façon claire cette idée, même si l'on perçoit que ce lien entre EPS et connaissance de son corps existe pour lui, comme en témoignent nos échanges (annexe 5, lignes 39 à 41) :

« - (Nous) Donc l'EPS permet de connaître son corps, mais ce sont des connaissances « physiques », ça ne va pas au-delà ?

- (PE 3) Oui, c'est ça. On peut s'interroger aussi sur les connaissances psychiques. »

Le PE 4 montre que l'éducation à la santé (et non l'EPS) passe par la connaissance des besoins physiologiques de son corps : « [éduquer à la santé], c'est donner des bonnes habitudes, que ce soit au niveau de l'alimentation, du sommeil, de l'hygiène de vie » (annexe 6, lignes 2 et 3). Pour autant, il n'explique pas le fait que l'EPS permet d'acquérir ces connaissances, même s'il affirme que l'EPS apprend à se surpasser : peut-être est sous entendue derrière les termes « apprendre à se surpasser » l'idée de connaître son corps, ses limites. Nous aurions probablement dû une nouvelle fois poser une question pour connaître le point de vue de l'enseignant. Par exemple, nous aurions pu demander : « Dans quelle mesure l'EPS permet de mieux connaître son corps ? ».

Pour résumer, les enseignants interrogés considèrent que l'EPS permet aux élèves de mieux connaître leur corps, qu'il s'agisse de connaissances physiologiques (PE 3) ou de connaissances sur les mouvements internes (PE 1 et PE 2). Notre hypothèse du départ est donc invalidée puisque les enseignants considèrent que l'EPS est l'occasion pour les élèves d'apprendre à se connaître, et pas uniquement de bouger.

## V. 6- Cinquième thème : EPS et compétences personnelles, sociales et civiques

Dans le cadre théorique (voir p.6 à 23), nous avons mis en évidence le fait que la place de l'EPS dans le cadre de l'éducation à la santé se situait surtout, à notre surprise, au niveau du développement des compétences personnelles, sociales et civiques. Nous émettions l'hypothèse que cet enjeu de l'EPS n'était pas perçu par la majorité des enseignants du premier degré. Nous allons donc voir ce qu'il en est grâce à l'analyse des entretiens réalisés.

Le PE 1 reconnaît que l'EPS permet aux élèves de travailler en groupes et de s'insérer parmi leurs camarades ; pour autant, il n'associe pas les compétences développées par le travail en

groupes (compétences sociales) et l'éducation à la santé. Les compétences sociales font partie pour lui du vivre ensemble et non de l'éducation à la santé, comme en témoignent nos échanges :

« - (*Nous*) Le fait que les sports collectifs amènent les élèves à s'intégrer dans un groupe, est-ce que ça ne contribue pas à l'éducation à la santé ?

- (*PE 1*) Là, on est plus sur le vivre ensemble, sur l'apprentissage de la vie en communauté, en société, savoir se mettre dans un groupe sans être aliéné, c'est-à-dire en respectant sa propre personnalité tout en respectant la personnalité des autres : là on est plus dans l'éducation civique. L'éducation à la santé là-dedans ... c'est une bonne question. Non, je la dissocierais. » (annexe 3, lignes 55 à 62).

C'est en fait la définition de l'éducation à la santé et de ce que cela comprend qui semble poser des difficultés ici, et non la place de l'EPS dans l'éducation à la santé. Pour ce qui est du développement des compétences personnelles dans le cadre de l'éducation à la santé, le PE 1 évoque uniquement les compétences réflexives : être en bonne santé, c'est « faire en sorte que l'on soit en bonne santé d'un point de vue de la réflexion et du mental » (annexe 3, lignes 4 et 5). Et même s'il évoque ces compétences, il ne fait pas de lien entre le développement de celles-ci et l'EPS : « Quand on fait des sports collectifs, le fait de mettre en place une stratégie de passes, de placements, ça fait réfléchir... **mais** c'est plus facile de faire de l'éducation à la santé physique via l'EPS que la santé mentale [...]. Quand ils sont dans l'action, je n'ai jamais eu d'élèves qui m'ont dit : « Ah mais en fait il faut réfléchir ». Quand ils sont dedans, ils sont dedans, ils bougent et c'est tout. » (annexe 3, lignes 45 à 54). Nous avons également tenté d'amener le PE 1 à faire un lien entre le bien-être que la pratique sportive peut procurer et le développement de l'estime de soi notamment, mais très rapidement le PE 1 a associé le plaisir de bouger à un besoin physiologique, en occultant tout ce qui est relatif aux compétences personnelles telles que l'estime et la confiance en soi (voir annexe 3, lignes 92 à 100). D'une manière générale, le lien entre l'EPS, l'éducation à la santé, et le développement des compétences personnelles, sociales et civiques ne fait pas partie des conceptions de cet enseignant.

Pour le PE 2, au contraire, l'enjeu de l'EPS se situe presque exclusivement au niveau des compétences sociales, et le lien entre ces compétences et l'éducation à la santé est clair :

« - (*Nous*) En ce qui concerne l'EPS, est-ce que cette discipline contribue à l'éducation à la santé ?

- (PE 2) Oui. Tout ce qui est respect des règles, enfin après je ne sais pas tout ce que vous englobez dans la santé, mais respecter l'autre, éviter les bagarres, est-ce ça rentre dans la santé, je ne sais pas en fait. » (annexe 4, lignes 28 à 32).

Nous noterons toutefois que là encore, la difficulté pour définir ce qu'est l'éducation à la santé se pose (« Est-ce que ça rentre dans l'éducation à la santé ? »). Si l'enjeu de la socialisation via l'EPS est perçu pour cet enseignant, le développement personnel l'est moins en revanche, comme le prouve l'emploi du conditionnel dans l'échange suivant :

« - (Nous) Est-ce que le dépassement de soi contribue à l'éducation à la santé ?

- (PE 2) Oui, ça pourrait. » (annexe 4, lignes 42 et 43).

La relation entre l'EPS et le concept étudié se situe donc pour cet enseignant au niveau des compétences sociales, bien que les termes « compétences sociales » ne soient pas explicitement employés. Il aurait été intéressant d'approfondir l'entretien sur tout ce qui concerne le développement de la personne : l'estime et la confiance en soi, l'autonomie et l'initiative, la gestion de son stress et de ses émotions etc. Nous aurions donc dû élargir notre questionnement sur ce thème.

L'échange avec le PE 3 fut plus complexe dans la mesure où nous avons dû poser de nombreuses questions pour que l'enseignant exprime ses conceptions. Le risque, lorsque l'on pose trop de questions, est d'influencer à un moment donné l'enquêté. Ainsi, le PE 3 ne formule pas de lien clair entre l'EPS, l'éducation à la santé et les compétences psychosociales. Il répond à nos questions sous la forme d'interrogations, montrant de la sorte qu'il est dans une phase de réflexion. Nous donnons à certains moments des éléments de réponses (limite à notre travail de recherche) et c'est seulement à partir de là que l'enseignant exprime clairement son point de vue, comme le prouve l'extrait suivant :

« - (Nous) Donc l'EPS permet de connaître son corps, mais ce sont des connaissances « physiques », ça ne va pas au-delà ?

- (PE 3) On peut s'interroger aussi sur les connaissances psychiques. Est-ce que l'éducation à la santé c'est prévenir les troubles psychosociaux ? Est-ce que faire du théâtre pour ne pas être replié sur soi-même ça peut contribuer à l'éducation à la santé ? Vous en pensez quoi ?

- (Nous) D'après l'OMS, la santé revêt des aspects mentaux et sociaux.

- (PE 3) Oui, oui, oui. Dans le cadre de la préparation au concours, j'avais réfléchi à tout ça, je m'étais fait cette idée là en me disant que la santé ça englobait l'absence de maladies psychosociales et tout ça, du coup le bien-être. L'EPS y participe par ce biais-là. » (annexe 5, lignes 39 à 48).

L'enseignant précise aussi, après quelques minutes d'entretien, que l'EPS développe l'autonomie et l'initiative, sans intégrer dans un premier temps ces compétences dans l'éducation à la santé. Il finit finalement par le faire, mais ce lien est le résultat d'un questionnement assez long et ne constitue pas en tant que telle une conception.

Pour ce qui est de l'intérêt de l'EPS pour le développement des compétences sociales, l'enseignant balaye assez rapidement nos questions et n'y répond pas réellement (annexe 5, lignes 92 à 99).

L'entretien du PE 3 est difficilement analysable dans la mesure où le concept évoqué semble confus pour l'enseignant.

Les conceptions du PE 4 sont en revanche très facilement identifiables et explicites. L'enseignant va, dirions-nous, à l'essentiel et intègre le deuxième pôle de l'éducation à la santé (les compétences personnelles, sociales et civiques) dans les enjeux de l'EPS. Il n'omet de citer ni les compétences personnelles, ni les compétences sociales et civiques comme en attestent les propos suivants :

« - (*Nous*) Pour conclure, quel est le lien ou quels sont les liens entre l'EPS et l'éducation à la santé ?

- (*PE 4*) L'EPS leur apprend à respecter des règles (tout cela comprend l'ensemble des compétences civiques) et ça leur apprend à mieux se connaître, à mieux gérer leur stress et leurs émotions. » (annexe 6, lignes 27 à 31).

Le discours tenu est concis, seuls quelques exemples de compétences sociales et personnelles sont cités. Peut-être aurions-nous dû d'ailleurs questionner davantage l'enseignant pour obtenir d'autres exemples de ces compétences. Cependant, on perçoit bien que toutes les composantes du deuxième pôle de l'éducation à la santé sont incluses dans le discours du PE 4.

Pour conclure sur ce cinquième thème d'analyse, les conceptions des enseignants sur le lien entre l'EPS, l'éducation à la santé et les compétences personnelles et sociales divergent fortement. Pour le PE 1, ce n'est pas parce que les élèves sont amenés à travailler en groupes, à collaborer avec des camarades (compétences sociales) que l'EPS contribue à l'éducation à la santé. Il n'évoque pas non plus les compétences personnelles. Le PE 2, lui, n'aborde que les compétences sociales, alors que le PE 3 évoque les deux, tout en s'interrogeant beaucoup sur le sens des mots et sur le concept d'éducation à la santé. Enfin, pour le PE 4, le lien entre l'EPS, l'éducation à la santé et les compétences sociales et personnelles semble évident. Notre hypothèse est donc partiellement invalidée.

Nous allons à présent nous intéresser au dernier pôle de l'éducation à la santé : l'acquisition d'un regard critique vis-à-vis de son environnement.

#### V. 7- Sixième thème : EPS et regard critique vis-à-vis de son environnement

Signalons d'ores et déjà que ce thème a été relativement peu abordé lors des entretiens : en effet, comme nous l'avons vu dans le cadre théorique, ce n'est pas réellement au niveau de ce pôle (acquisition d'un regard critique vis-à-vis de son environnement) que l'action de l'EPS dans l'éducation à la santé intervient pleinement.

Avec le PE 2, ce sujet n'a pas du tout été traité : malgré notre guide d'entretien, nous avons omis d'évoquer ce thème. Cela montre, nous semble-t-il, l'une des spécificités de l'enquête par entretien : l'enquêté et l'enquêteur sont dans une véritable situation de communication et d'échanges, au point que l'enquêteur peut parfois en oublier le cadre dans lequel doit s'insérer l'entretien (cadre déterminé par le guide d'entretien).

Lors de l'entretien avec le PE 3 et le PE 4, nous avons posé une question relative à ce thème (« Est-ce que l'EPS permet d'acquérir des connaissances sur son environnement ? », annexe 5, ligne 89 et « Y a-t-il un lien entre l'EPS et le fait de mieux connaître son environnement ? », annexe 6, ligne 24). Les réponses des deux enseignants à cette question sont distinctes : alors que le PE 3 reconnaît ne pas avoir réfléchi à cette question, le PE 4 affirme sans hésitation que les séances d'EPS sont l'occasion pour les élèves de découvrir ou de se familiariser avec leur environnement proche. Notons toutefois que la notion « connaître son environnement » telle que l'entend le PE 4 ne correspond pas réellement à ce que nous avons défini dans le cadre théorique (voir p.19) : il s'agissait pour nous de l'environnement au sens large du terme, et non de l'environnement proche des élèves. Nous aurions dû être plus précis sur ce point, même si cette conception de l'enseignant s'intègre parfaitement dans notre sujet : par l'EPS, les élèves s'approprient leur environnement proche, de sorte qu'ils y deviennent plus autonomes ; on est alors dans l'éducation à la santé.

Il n'y a finalement que le PE 1 qui a abordé ce thème sans qu'on ne le questionne dessus. Il a mis en avant comment il peut être amené, en fonction des situations et des remarques des élèves, à développer l'esprit critique des élèves sur leur environnement. Pour illustrer ses propos, il cite l'exemple d'une élève qui lui a demandé durant une séance d'EPS comment faire pour battre des records : il a alors repris cette question pour aborder le thème du dopage avec ses élèves (annexe 3, lignes 116 et 117).

Ainsi, contrairement à l'hypothèse que nous émettions, deux des quatre enseignants interviewés considèrent que l'EPS permet aux élèves de s'informer sur l'environnement qui



les entoure, même si le lien entre la connaissance de son environnement et l'éducation à la santé n'est pas explicitement établi.

## V. 7- Bilan

L'analyse des entretiens réalisés avec quatre professeurs des écoles vient invalider notre hypothèse de départ qui était la suivante : les enseignants du premier degré considèrent que l'EPS contribue à l'éducation à la santé par l'activité physique qu'elle permet.

Cette conception, de manière synthétique, semble être celle du PE 1. En revanche, elle n'est pas du tout celle du PE 2 qui considère que la place de l'EPS dans le cadre de l'éducation à la santé se situe au niveau de la socialisation. Pour le PE 3, le concept d'éducation à la santé est très flou, malgré la réflexion dans laquelle s'est engagé l'enseignant depuis qu'il a passé le CRPE (concours de recrutement de professeurs des écoles). C'est incontestablement pour le PE 4 que ce concept est le plus clair puisque les liens entre l'EPS et les trois pôles de l'éducation à la santé ont été établis.

Nous pouvons alors nous demander quelle influence le statut ou les caractéristiques professionnelles des enseignants entrent dans les conceptions qu'ils peuvent avoir. Pour rappel, le PE 1 est professeur des écoles, le PE 2 est professeur des écoles investi pour dans l'USEP, le PE 3 est professeur des écoles stagiaire, et le PE 4 est professeur des écoles maître formateur.

Enfin, au cours de notre recherche, notre attention a particulièrement été attirée par la difficulté qu'ont les enseignants à définir le concept d'éducation à la santé. Une remarque, formulée par le PE 3, nous semble fort intéressante et mériterait probablement que l'on y consacre une véritable réflexion :

« - (PE3) Ca ne permet pas l'éducation à la santé mais ça permet d'être en meilleure santé, pour moi la nuance est là : est-ce qu'on propose des activités qui permettent d'être en bonne santé ou est-ce qu'on éduque à la santé ? Ce sont deux choses différentes vous voyez ?

[...]

- (Nous) Donc pour vous quand on est dans l'éducation à la santé, il y a explicitation ?

- (PE 3) Ba voilà, éducation, enseignement, explicitation bien/pas bien.

- (Nous) Donc par l'EPS on contribue à la santé sans éduquer à la santé c'est ça ?

- (PE 3) C'est ça. » (annexe 5, lignes 103 à 113).

Par l'EPS, il nous semble que nous donnons les moyens aux élèves d'être en bonne santé, notamment par le développement de leurs compétences personnelles et sociales, mais est-ce que cela constitue une véritable éducation ? Telle est la question que nous pouvons nous poser.

## CONCLUSION

La deuxième épreuve orale du concours de recrutement de professeur des écoles a pour objectif, entre autres, d'évaluer les connaissances qu'ont les candidats sur « la place de cet enseignement [l'EPS] dans l'éducation à la santé à l'école primaire. »<sup>78</sup>. Derrière ces termes, se cache en réalité un concept relativement complexe.

Après notre travail de recherches théoriques, nous émettions l'hypothèse suivante : les enseignants du premier degré considèrent que l'EPS contribue à l'éducation à la santé uniquement par le fait qu'elle permet aux élèves de se dépenser physiquement.

Quatre entretiens, menés auprès de professeurs des écoles, ont invalidé cette hypothèse : si certains d'entre eux ont effectivement cette conception, cela n'est pas le cas de la majorité. Le développement des compétences personnelles et sociales, entre autres, est évoqué par certains enseignants comme étant une composante de l'éducation à la santé accessible par l'EPS.

Une autre enquête, à réaliser par questionnaire afin d'avoir un corpus suffisamment étendu, pourrait être mise en œuvre pour établir ou non une corrélation entre le statut de l'enseignant et ses conceptions sur le lien entre l'éducation à la santé et l'EPS.

Au regard de ces résultats, et pour mettre ceux-ci en lien avec notre pratique professionnelle, une question se pose : dans quelle(s) mesure(s) les conceptions de ces professeurs des écoles influence(nt) leur enseignement et leur posture des séances d'EPS ? En d'autres termes, quel est l'impact de ces conceptions sur les compétences développées chez les élèves lors de séances d'EPS ?

Pour conclure, signalons que ce travail de recherches nous a permis de développer des compétences de gestion, de traitement et d'organisation de l'information (abondance des informations théoriques recueillies). Cela a également été l'occasion pour nous d'exercer un regard critique sur notre travail : nous avons par exemple relevé notre manque de neutralité lors de certains entretiens. Enfin, ce travail nous a amenée à développer nos capacités de réflexion, indispensables lorsque l'on est professeur des écoles.

---

<sup>78</sup> MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Session 2014 : descriptif des épreuves du concours externe de recrutement de professeurs des écoles* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid73415/descriptif-des-epreuves-concours-externe-recrutement-professeurs-des-ecoles.html> (consulté le 30 avril 2015).

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages :

- BLANCHET, Alain. GOTMAN, Anne. *L'entretien*. Paris : Armand Colin, 2<sup>ème</sup> édition, 2014. 123 p.
- DE SINGLY, François. *Le questionnaire*. Paris : Armand Colin, 3<sup>ème</sup> édition, 2012. 120 p.
- GIORDAN, André. DE VECCHI, Gérard. *Les origines du savoir : des conceptions des apprenants aux concepts scientifiques*. Neuchâtel Paris : Delachaux et Niestlé, 1987. 212 p.

### Revue :

- DIAGANA, Stéphane. Se construire sur les plans physique, moral et éthique. *JDI*, avril 2003, n°8, p.18.
- DETREZ, Christine. Les valeurs incorporées. *JDI*, avril 2003, n°8, p.60-61.
- FRIN, Christian. Le bien-être de l'élève. *JDI*, avril 2003, n°8, p.59.
- FURET, Jean. Un siècle de relations entre EPS et santé. *EPS*, janvier-mars 2003, n°111, p.3-4.
- JOURDAN, Didier. VAISSE, Jacky. BERTIN, François. L'éducation à la santé en formation initiale. *EPS*, janvier-mars 2003, n°111, p.13.
- JOURDAN, Didier. FIARD, Jacques. BERTIN, François. Education physique et éducation à la santé en milieu scolaire. *EPS*, décembre 2004, n°227, p.17-23.
- JOURDAN, Didier. A propos de l'éducation à la santé en milieu scolaire. *EPS*, janvier-février 2008, n°329, p.5-7.
- LANTZ, Didier. ALEXANDRE, Coralie. Education pour la santé par l'EPS. *EPS*, septembre-octobre 2007, n°327, p.52-53.
- LEMASSON, Karine. Quel rôle l'EPS peut-elle jouer à l'école pour aider les élèves à se construire une meilleure hygiène de vie ?. *EPS*, octobre 2003, n°222, p.22-26.
- ORSI, Gilbert. Santé et bien-être en EPS. *EPS*, janvier-février 2006, n°317, p.12-15.
- RESEAU DES IUFM EN EDUCATION A LA SANTE ET PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES. 2<sup>ème</sup> colloque national du réseau des IUFM en éducation à la santé et prévention des conduites addictives. *EPS*, janvier-février 2008, n°329, p.9.
- SIMAR, Carine. JOURDAN, Didier. La contribution spécifique de l'éducation physique - A la lumière de travaux de recherche récents. *EPS*, janvier-février 2008, n°329, p.10-12.
- TUBIANA, Maurice. L'éducation à la santé chez les adolescents aujourd'hui et le rôle des enseignants d'EPS. *EPS*, mars 2001, n°212, p.7.

## SITOGRAHIE

- AMSILI, Sophie. *Obésité : les chiffres qui pèsent* [en ligne]. EUROPE 1. Publié le 16 octobre 2012. Disponible à l'adresse : <http://www.europe1.fr/France/Obesite-les-chiffres-qui-present-1276207/>
- ASSURANCE MALADIE. *Maladies cardiovasculaires : agissez pour la santé de votre cœur et de vos artères* [en ligne]. Ameli. Disponible sur : [http://www.ameli.fr/assures/votre-caisse-cote-d-or/nos-actions-de-prevention/maladies-cardiovasculaires-j-agis-pour-ma-sante\\_cote-d-or.php](http://www.ameli.fr/assures/votre-caisse-cote-d-or/nos-actions-de-prevention/maladies-cardiovasculaires-j-agis-pour-ma-sante_cote-d-or.php)
- DE LAVERGNE, Catherine. *Préparer et mener un entretien* [en ligne]. Septembre 2012. Disponible sur <http://www.univ-montp3.fr/infocom/wp-content/REC-Pr%C3%A9parer-et-mener-un-entretien2012.pdf> (consulté le 28 avril 2015).
- INPES. *Parce qu'à ses débuts, l'obésité infantile ne se voit pas, il faut la dépister le plus tôt possible* [en ligne]. INPES. Publié le 13 février 2012. Disponible à l'adresse : <http://www.inpes.sante.fr/30000/actus2012/008-obesite-infantile.asp>
- INPES. *L'éducation en santé : enjeux, obstacles, moyens* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/509.pdf>
- INSEE. *Principales causes de décès des jeunes et des enfants en 2009* [en ligne]. Disponible à l'adresse : [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref\\_id=NATCCJ06206&reg\\_id=0](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=NATCCJ06206&reg_id=0)
- LEURS, Yann. *La consommation de drogues, d'alcool et de tabac chez les jeunes Limousins* [en ligne]. INSEE. Publié en septembre 2006. Disponible à l'adresse : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=10500](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=10500)
- LOIZON, Denis. EPS et éducation à la santé : un problème de définition ? [en ligne]. *Cahiers pédagogiques*. Disponible à l'adresse : <http://www.cahiers-pedagogiques.com/EPS-et-education-a-la-sante-un-probleme-de-definition>
- MINISTERE DE LA SANTE. *Charte d'Ottawa* [en ligne]. Disponible à l'adresse : [http://www.sante.gouv.fr/cdrom\\_lpsp/pdf/Charte\\_d\\_Ottawa.pdf](http://www.sante.gouv.fr/cdrom_lpsp/pdf/Charte_d_Ottawa.pdf)
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école*. Journal officiel, n°96, du 24 avril 2005.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Circulaire n°98-237 du 24 novembre 1998 relative aux orientations pour l'éducation à la santé à l'école et au collège*. Bulletin officiel, n°45, du 3 décembre 1998.

- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Bulletin officiel, hors-série n°3 du 19 juin 2008* [en ligne]. Disponible à l'adresse : [http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme\\_CE2\\_CM1\\_CM2.htm](http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme_CE2_CM1_CM2.htm)
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République*. Journal officiel, n°0157, du 9 juillet 2013
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles*. Journal officiel, n°0099, du 27 avril 2013.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Session 2014 : descriptif des épreuves du concours externe de recrutement de professeurs des écoles* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid73415/descriptif-des-epreuves-concours-externe-recrutement-professeurs-des-ecoles.html>
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Circulaire n°2011-216 du 2 décembre 2011 de politique éducative de santé dans les territoires académiques*. Journal officiel n°46, du 15 décembre 2011. Disponible sur : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=58640](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58640)
- UNICANCER. *Les chiffres du cancer en France* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.unicancer.fr/le-groupe-unicancer/les-chiffres-cles/les-chiffres-du-cancer-en-france>
- UNIVERSITE LYON 2. *Conceptions des enseignants : les choix des enseignants au regard du savoir et des apprentissages* [en ligne]. Disponible sur [http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:rKktaRqhs04J:gric.univ-lyon2.fr/Equipe2/master/data/cours\\_B3P/Conceptions\\_des\\_enseignants.ppt+&cd=2&hl=fr&ct=clnk&gl=fr](http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:rKktaRqhs04J:gric.univ-lyon2.fr/Equipe2/master/data/cours_B3P/Conceptions_des_enseignants.ppt+&cd=2&hl=fr&ct=clnk&gl=fr)

## Annexe 1 : questionnaire

1. Avec vos élèves, l'éducation à la santé, c'est :

- Tous les jours
- 1 fois par semaine
- 1 fois par mois
- 2 fois par mois
- 1 fois durant l'année scolaire

2. Quelles sont les disciplines les plus propices à l'éducation à la santé ? (Numéroter de 1 à 10, 1 étant la discipline la plus propice).

|  | 1                     | 2                     | 3                     | 4                     | 5                     | 6                     | 7                     | 8                     | 9                     | 10                    |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Français                                   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Mathématiques                              | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Langues vivantes                           | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Sciences expérimentales et technologie     | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| EPS  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Histoire                                   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Géographie                                 | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Instruction civique et morale              | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Pratiques artistiques et histoire des arts | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Aucune de ces disciplines                  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

3. L'EPS contribue activement à l'éducation à la santé

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas d'accord du tout

4. Eduquer à la santé, c'est transmettre aux élèves les connaissances nécessaires sur les risques qui les entourent.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas d'accord du tout

5. Eduquer à la santé, c'est permettre aux élèves de mieux connaître leur corps.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas d'accord du tout

6. Eduquer à la santé, c'est permettre aux élèves d'avoir une activité physique.
- Tout à fait d'accord
  - Plutôt d'accord
  - Plutôt pas d'accord
  - Pas d'accord du tout
7. Eduquer à la santé, c'est susciter chez les élèves une certaine crainte du monde qui les entoure.
- Tout à fait d'accord
  - Plutôt d'accord
  - Plutôt pas d'accord
  - Pas d'accord du tout
8. Eduquer à la santé, c'est renforcer la confiance et l'estime que les élèves ont d'eux-mêmes.
- Tout à fait d'accord
  - Plutôt d'accord
  - Plutôt pas d'accord
  - Pas d'accord du tout
9. Eduquer à la santé, c'est amener les élèves à gérer leurs émotions et/ou leur timidité.
- Tout à fait d'accord
  - Plutôt d'accord
  - Plutôt pas d'accord
  - Pas d'accord du tout
10. Eduquer à la santé, c'est énumérer des comportements à suivre ou à ne pas suivre.
- Tout à fait d'accord
  - Plutôt d'accord
  - Plutôt pas d'accord
  - Pas d'accord du tout
11. Eduquer à la santé, c'est permettre aux élèves d'avoir un regard critique sur leur environnement.
- Tout à fait d'accord
  - Plutôt d'accord
  - Plutôt pas d'accord
  - Pas d'accord du tout

12. L'EPS permet une activité physique régulière et bénéfique pour la santé des élèves.
- Tout à fait d'accord
  - Plutôt d'accord
  - Plutôt pas d'accord
  - Pas d'accord du tout
13. L'EPS permet aux élèves d'acquérir des connaissances sur les risques qui les entourent.
- Tout à fait d'accord
  - Plutôt d'accord
  - Plutôt pas d'accord
  - Pas d'accord du tout
14. L'EPS permet aux élèves de mieux connaître leur corps.
- Tout à fait d'accord
  - Plutôt d'accord
  - Plutôt pas d'accord
  - Pas d'accord du tout
15. L'EPS permet aux élèves de gérer leurs émotions et leur timidité.
- Tout à fait d'accord
  - Plutôt d'accord
  - Plutôt pas d'accord
  - Pas d'accord du tout
16. L'EPS est l'occasion pour les élèves d'exprimer toute la colère et/ou l'agressivité qu'ils ont en eux.
- Tout à fait d'accord
  - Plutôt d'accord
  - Plutôt pas d'accord
  - Pas d'accord du tout
17. L'EPS renforce la confiance et l'estime que les élèves ont d'eux-mêmes.
- Tout à fait d'accord
  - Plutôt d'accord
  - Plutôt pas d'accord
  - Pas d'accord du tout
18. L'EPS permet aux élèves d'acquérir un regard critique sur leur environnement.
- Tout à fait d'accord
  - Plutôt d'accord
  - Plutôt pas d'accord
  - Pas d'accord du tout



19. Vous êtes :
- un homme
  - une femme
20. Vous enseignez depuis :
- Moins de 5 ans
  - 5 à 9 ans
  - 10 à 14 ans
  - 15 à 19 ans
  - 20 ans et plus
21. Quelle filière avez-vous suivie au cours de votre formation initiale ?
- Mathématiques - sciences
  - Lettres
  - Economie - Droit - Gestion
  - EPS
  - Langue(s) vivante(s)
  - Histoire / géographie
  - Autre
22. Etes-vous ...
- Professeur des écoles
  - PEMF
  - PES
  - Maître spécialisé

## **Annexe 2 : guide d'entretien**

### **➤ Education à la santé**

- Eduquer à la santé, ça veut dire quoi ? Qu'est-ce que ça représente pour vous ?
- Quelles sont les disciplines qui permettent d'éduquer à la santé ?

### **➤ Enjeux de l'EPS**

- Quels sont les bénéfices que les élèves peuvent tirer de l'EPS ? / Quels sont les enjeux de l'EPS à l'école ?

### **➤ EPS et éducation à la santé**

- Dans quelle mesure l'EPS contribue à l'éducation à la santé ? Qu'est-ce qui fait que l'EPS permet l'éducation à la santé ?
- Penser à faire des relances sur les thèmes suivants
  - \* EPS et activité physique.
  - \* l'EPS et acquisition de connaissances sur le monde qui nous entoure / développement de l'esprit critique sur notre environnement.
  - \* l'EPS et connaissance de son corps.
  - \* l'EPS et gestion de ses émotions (stress, timidité etc).
  - \* EPS et estime de soi / confiance en soi.

### Annexe 3 : entretien avec le PE 1

**PE 1 est professeur des écoles. Il enseigne à mi-temps en cycle 1 et à mi-temps en cycle 3. Cet entretien a duré vingt-cinq minutes.**

- (Nous) Eduquer à la santé, pour vous, ça veut dire quoi ?

- (PE 1) Eduquer à la santé, ça a plusieurs aspects. C'est d'abord la santé physique, apprendre à prendre soin de son corps, à l'entretenir, et puis cela concerne la santé psychique ou psychologique, c'est-à-dire faire en sorte que l'on soit en bonne santé d'un point de vue de la réflexion et du mental, il faut que les deux soient équilibrés. 5

- (Nous) Est-ce qu'il y a une discipline d'enseignement qui serait plus propice que les autres à l'éducation à la santé ?

- (PE 1) Pour la santé physique, l'EPS et les sciences de la vie. Pour la santé mentale, les maths, la logique. Le raisonnement, les mathématiques sont importants pour l'entraînement à la santé mentale. 10

Solliciter les neurones, résoudre des problèmes, faire des combinaisons, émettre des hypothèses et les vérifier, tout cela contribue à la santé mentale.

Avec l'EPS, on est à mon sens plus dans l'entretien physique même si vous me direz qu'il y a du raisonnement lorsqu'on élabore une stratégie dans les sports collectifs... mais on est quand même sur des mouvements musculaires, pour moi l'EPS est un vecteur clé de l'entretien physique, avec les sciences. On peut même rajouter l'éducation civique dedans, il y a de la transversalité et il faut faire en sorte que l'éducation civique soit présente dans l'éducation à la santé. 15

- (Nous) Je reviens sur les mathématiques : est-ce que vous pouvez préciser pourquoi les mathématiques contribuent à l'éducation à la santé ? 20

- (PE 1) Si un élève est en situation de blocage, s'il arrive à dépasser ce blocage, il est en situation de réussite d'autant plus forte qu'il aura l'impression d'avoir dépassé un obstacle qui pour lui était insurmontable, et réussir mentalement quelque chose, ça joue sur le physique : on voit bien physiquement la transformation d'un élève, il s'éclaircit, il s'illumine, il a les yeux qui brillent et physiquement on voit qu'il se redresse, il a la forme et c'est pour ça que je pense que l'entraînement d'ordre logique, mental c'est aussi important que l'entraînement physique. 25

- (Nous) Est-ce que la réussite dans toutes les disciplines produit cet effet physique ou ça se limite aux mathématiques ?

- (*PE 1*) C'est le plus flagrant en maths. Ce côté « réveil », je l'ai observé surtout en 30  
mathématiques, je l'ai jamais senti aussi fort en français, en histoire, en géographie, alors  
qu'en maths, un élève qui bloque sur les divisions, lorsqu'il comprend enfin c'est une  
illumination et on sent qu'intérieurement il devient plus fort, et physiquement, ce n'est plus le  
même. Les deux sont liés : l'éducation à la santé par l'entretien du cérébral est très important,  
il n'y a pas que le physique, si on n'entretient que le physique, on n'a que des coquilles vides. 35  
Moi, dans ma classe, j'aime bien leur poser des énigmes : on voit les élèves qui ont l'habitude  
de s'entretenir mentalement à des raisonnements comme ça et puis ceux pour qui c'est une  
grande découverte.

- (*Nous*) Si on revient à l'EPS, le rôle de l'EPS dans l'éducation à la santé se situe surtout au 40  
niveau de la santé physique, c'est bien cela ?

- (*PE 1*) Pour moi à la base c'est ça, on est dans l'action physique, je ne dis pas que les 45  
sportifs ne réfléchissent pas. Dans l'EPS, ce qui apparaît d'abord, c'est bouger physiquement,  
apprendre à contrôler son corps, sa respiration, sa dépense d'énergie, se déplacer, se stabiliser,  
gagner en souplesse d'action, de manipulation d'objets. On est vraiment sur le squelette et les  
muscles. Le mental se met en plus. Quand on fait des sports collectifs, le fait de mettre en 45  
place une stratégie de passes, de placements, ça fait réfléchir... mais c'est plus facile de faire  
de l'éducation à la santé physique via l'EPS que la santé mentale. Les élèves verront moins  
facilement où on veut en venir, même si c'est vrai qu'avec les cycles 3, quand tu fais des  
sports collectifs, les élèves parviennent des fois à dire que si on agit tête baissée sans réfléchir,  
on n'y arrivera pas ; donc il y a quand même de la réflexion, elle est là. Il faut vraiment qu'ils 50  
soient dans une séance de réflexion. D'ailleurs, souvent, j'obtiens pas ça dans la séance d'EPS  
mais plutôt après, en débriefing. Quand ils sont dans l'action, je n'ai jamais eu d'élèves qui  
m'ont dit : « Ah mais en fait il faut réfléchir ». Quand ils sont dedans, ils sont dedans, ils  
bougent et c'est tout.

- (*Nous*) Vous parlez de sports collectifs, je vais revenir dessus. Le fait que les sports 55  
collectifs amènent les élèves à s'intégrer dans un groupe, est-ce que ça ne contribue pas à  
l'éducation à la santé ?

- (*PE 1*) Là, on est plus sur le vivre ensemble, sur l'apprentissage de la vie en communauté, en 60  
société, savoir se mettre dans un groupe sans être aliéné, c'est-à-dire en respectant sa propre  
personnalité tout en respectant la personnalité des autres : là on est plus dans l'éducation  
civique.

L'éducation à la santé là-dedans ... c'est une bonne question. Non, je la dissocierais.

- (*Nous*) Donc, si je résume, l'éducation à la santé passe par l'activité physique via l'EPS et la réflexion et le raisonnement logique par les mathématiques, c'est bien cela ?

- (*PE 1*) Oui exactement, c'est tout à fait ça. Il faut que ton corps fonctionne bien, mais il faut aussi que ta tête, ta pensée, ta réflexion soient bien sinon on est une coquille vide. Mais ça va dans les deux sens : si quelqu'un réfléchit beaucoup mais ne prend pas soin de lui physiquement, il va avoir des problèmes physiques graves, il va avoir du mal à bouger, à se déplacer, il va avoir des soucis d'arthrose, manquer de souplesse et c'est la société qui va être impactée car il va falloir payer les médecins. 70

Mais à l'inverse, quelqu'un qui fait du sport à haut niveau mais qui n'a pas appris à réfléchir, au niveau des valeurs qu'il va transmettre, ça va être creux.

- (*Nous*) Quelle place occupe la transmission de connaissances dans l'éducation à la santé ? Est-ce qu'éduquer à la santé c'est transmettre des connaissances de façon assez frontale ?

- (*PE 1*) Je présente ça comme un jeu pour les maths, je leur donne l'impression qu'ils vont jouer : ils ne vont pas travailler, ils vont s'amuser à travers une énigme à résoudre. Après, pour l'éducation à la santé physique, on peut faire de la même façon : par le jeu. Par exemple, on leur montre un menu complètement aberrant, et après on leur demande : « Qu'est-ce qu'il faudrait faire pour que le menu soit équilibré ? ». Par eux-mêmes, par leur propre réflexion, ils vont dire ce qui ne va pas. Après, par moment, ça peut être du frontal, on peut utiliser sa posture de maître, on peut leur dire : « Je vais vous dire ce qu'il faut faire : le soda à table, non. ». Attention, il ne faut pas systématiser, sinon ça use. Ca dépend aussi vraiment de ta classe, et du niveau aussi. On peut avoir recours aussi au travail en groupes et le débat en groupe classe. 80

- (*Nous*) Est-ce que pour vous l'EPS permet de mieux connaître son corps, ses limites ? 85

- (*PE 1*) L'EPS, si c'est correctement mené, peut permettre aux élèves de prendre conscience de leur corps, de leurs muscles, de leurs articulations, de ce qui se passe à l'intérieur, de leur respiration, du mouvement de leur cœur. Pour certains, l'EPS va être une révélation : certains vont réaliser qu'après avoir couru un certain temps, on souffle fort. On voit par exemple lors de l'échauffement que certains élèves vont avoir des pertes d'équilibre, des problèmes de latéralisation. 90

- (*Nous*) Est-ce que la pratique de l'EPS permet aux élèves de se sentir mieux dans leur tête ?

- (*PE 1*) C'est pareil, si c'est correctement fait, ça peut faire du bien, dans une journée de classe. C'est comme une soupape de sécurité où tu lâches un peu la pression, on est resté assis longtemps, là on va bouger physiquement, on va avoir le droit. On le sent : quand dans une semaine, la séance d'EPS est ritualisée et si un jour, pour une raison quelconque (il pleut, on 95

est vraiment trop en retard et je mange sur l'EPS) on sent que les élèves sont plus durs à tenir. Moi au début, quand j'ai commencé ma carrière, je sacrifiais souvent l'EPS, mais je le fais de moins en moins, c'est aussi ma soupape. Ils en ont besoin physiquement, il faut qu'ils bougent sinon ils bougent sur leur chaise. 100

Les séances d'EPS, je les place l'après-midi. Quand c'est en début d'après-midi, après, souvent, ils sont fatigués, donc je sais que je ne pourrai pas trop leur en demander. La placer en fin d'après-midi, c'est pas plus mal. J'essaie plutôt de mettre les séances d'EPS en fin d'après-midi.

- (*Nous*) Est-ce que lors de séances d'EPS, on peut donner des conseils sur la façon de prendre soin de son corps ? Est-ce qu'on peut formuler des conseils de façon frontale lors d'une séance d'EPS ? 105

- (*PE 1*) Durant la séance d'EPS, c'est indirect, j'ai déjà essayé de les mettre en frontal et de leur dire « pour bien courir, il faut faire comme ça, pour sauter loin il faut faire comme ci », mais ça ne marche pas. Là où ça marche, c'est quand je les prends de façon individuelle au cours de la séance et que je donne des conseils à un enfant en particulier : on a un taux d'écoute important. Par exemple, on éduque à la santé en expliquant à un élève qu'il ne peut pas courir avec des petites chaussures ouvertes qui ne tiennent pas les pieds. 110

Après, si je veux vraiment éduquer à la santé, ça va être avant ou après, pas pendant la séance même : pendant la séance d'EPS, le groupe classe, globalement, il n'écoute pas. 115

Ca me revient : un jour un élève me demande comment on fait pour battre des records : un autre élève a répondu « ils prennent des trucs », on a alors parlé du dopage.

Mais pour moi ce qui compte, ce ne sont pas les performances, je parle beaucoup du plaisir de faire du sport, le plaisir de bouger, de se sentir bien, de vider la tête.

- (*Nous*) Comme vous le dites, l'EPS permet de se vider la tête. En ce sens, est-ce que l'EPS ne contribue pas à l'éducation à la santé ? 120

- (*PE 1*) Si, si. Le but est de leur faire comprendre que c'est important de faire du sport, de bouger. On ne peut pas rester assis toute la journée devant nos écrans. On est un corps physique, il faut le bouger, le déplacer, sinon on s'encrasse. On fait du sport à l'école pour qu'ils se rendent compte de ça, et ça n'empêche pas de faire du sport à côté, bien au contraire. 125  
A l'école, au collège et au lycée, c'est pour certains élèves le seul moment de leur vie où ils feront du sport donc ce sont les seuls moments de leur vie où ils vont s'entretenir, après ils ne le feront plus jamais. Et là, avec les quatre jours et demis, ça réduit les pratiques sportives. Le sport à l'école doit avoir la même place que les autres matières, ce n'est pas pour meubler, il y

a une vraie logique derrière d'entretien du corps, savoir que c'est important de bouger, de courir, de se déplacer. 130

- (*Nous*) Bien, je pense qu'on a terminé, je vous remercie.

## Annexe 4 : entretien avec le PE 2

**PE 2 est professeur des écoles en maternelle et il est investi dans l'USEP. Cet entretien a duré dix minutes.**

- (Nous) Qu'est-ce que l'éducation à la santé ?
- (PE 2) C'est d'abord au départ le rôle des parents, les premiers interlocuteurs sont les parents, c'est à eux de leur donner les bases alimentaires.
- (Nous) Et en tant qu'enseignant ... ?
- (PE 2) Nous, dans les classes, on peut intervenir dans un projet alimentation, si tu travailles 5  
par exemple sur les petits-déjeuners : de quoi se compose un petit déjeuner ? On peut leur proposer un petit déjeuner équilibré en classe.
- (Nous) Au-delà de l'alimentation, qu'est-ce qu'on peut faire à l'école pour participer à l'éducation à la santé ?
- (PE 2) Après je ne sais pas si ça rentre dedans, mais il y a tout ce qui concerne les risques 10  
domestiques. Est-ce que vous faites rentrer ça dans l'éducation à la santé ?
- (Nous) On limite les risques pour préserver sa santé... Donc vous travaillez sur la prévention des risques en classe ?
- (PE 2) Oui, surtout à partir d'albums. Par exemple, un album dans lequel un enfant est en situation dangereuse on en parle : est-ce que c'est bien de faire ça ? Pourquoi ? On explique 15  
pourquoi la situation est dangereuse : ça peut nous brûler, on peut aller à l'hôpital, on peut en mourir, même si la notion de mort pour eux est compliquée.
- (Nous) Est-ce qu'en élémentaire ou en maternelle il y aurait une discipline d'enseignement qui serait plus propice que les autres à l'éducation à la santé ?
- (PE 2) En maternelle, on n'est pas si cloisonné que cela, en élémentaire ça ne serait pas tout 20  
ce qui est éducation civique ?
- (Nous) Oui peut-être.
- (PE 2) Il y a aussi tout ce qui concerne le vivant non ?
- (Nous) Oui.
- Silence 25
- (PE 2) Après ça dépend, en élémentaire on peut aussi travailler à partir d'un album qui étudie ça.
- (Nous) En ce qui concerne l'EPS, est-ce que cette discipline contribue à l'éducation à la santé ?



- (PE 2) Oui. Tout ce qui est respect des règles, enfin après je ne sais pas ce que vous englobez dans la santé, mais respecter l'autre, éviter les bagarres, est-ce ça rentre dans la santé, je ne sais pas en fait. 30
- (Nous) Parfois, on entend « l'EPS contribue à l'éducation à la santé car ça permet aux élèves de bouger ». Qu'est-ce que vous en pensez ?
- (PE 2) Ah oui je n'étais pas du tout partie là-dessus, je ne voyais pas ça du tout (rire). L'EPS est très importante au niveau de la socialisation et de la connaissance de son corps, bien plus qu'en termes de dépenses énergétiques, surtout en maternelle. En élémentaire, les élèves se dépensent certainement beaucoup plus. 35
- (Nous) Mise à part la socialisation, quels sont les autres intérêts de l'EPS ?
- (PE 2) La connaissance de son corps comme je l'ai dit (silence). Il y a aussi tout ce qui est dépassement de soi, esprit de compétition. 40
- (Nous) Est-ce que le dépassement de soi contribue à l'éducation à la santé ?
- (PE 2) Oui, ça pourrait.

## Annexe 5 : entretien avec le PE 3

**PE 3 est professeur des écoles stagiaire, enseignant à mi-temps dans une classe de cycle 3. Cet entretien a duré trente minutes.**

- (Nous) Pour vous, éduquer à la santé, ça veut dire quoi ?
- (PE 3) Pour moi, c'est rien de bien défini.
- (Nous) C'est un concept vague ?
- (PE 3) Oui (silence). Votre question porte sur ce que moi je voudrais faire ?
- (Nous) Oui, sur votre façon de concevoir l'éducation à la santé. 5
- (PE 3) Je vois ça comme quelque chose de secondaire. Est-ce qu'on a eu des cours d'éducation à la santé ? Non. Je ne fais pas de sciences avec mes élèves, par contre de l'EPS j'en fais. Mais je ne pense pas avoir fait une seule minute de l'éducation à la santé.
- (Nous) Vous pensez que la matière la plus propice à l'éducation à la santé ce sont les sciences ? 10
- (PE 3) Oui, totalement. Il y a quand même le vivant qui prend du sens par rapport à ça. Mais les termes d'éducation à la santé pour moi c'est vague, ça ne veut rien dire. Si tu essaies de comprendre les mots les uns avec les autres, ça ne veut rien dire. Ça serait plutôt éducation aux conduites.... C'est comme si on disait éduquer au travail... Ça serait plutôt transmettre les bonnes pratiques pour être en bonne santé... je ne sais pas moi. Education à la santé, le 15
- problème c'est de savoir ce qu'est la santé. On devrait plutôt dire comment rester en bonne santé. Pour moi ça serait plutôt ça l'enjeu.
- (Nous) Comment peut-on faire concrètement avec les élèves pour atteindre cet enjeu ?
- (PE 3) Il faudrait qu'ils comprennent comment ça marche.
- (Nous) Comment marche quoi ? 20
- (PE 3) Le corps humain.
- (Nous) Donc ça passe d'abord par des connaissances physiologiques ?
- (PE 3) Oui je pense. En sciences, quand on travaille sur la respiration ou la circulation sanguine, ça s'inscrit pleinement dedans.
- (Nous) Mis à part les sciences... 25
- (PE 3) L'EPS en deuxième.
- (Nous) Pourquoi ?
- (PE 3) Là il y a une ambiguïté. Est-ce qu'on fait du sport pour être en forme et rester en bonne santé, ou est-ce qu'on fait du sport pour comprendre comment fonctionne le corps,

pour connaître son corps. D'ailleurs c'est remis en cause car il ne faut pas dépasser une certaine dose de sport. 30

Il y a un flou là-dessus. Surtout qu'en élémentaire, les gamins ils s'en foutent un peu de la santé.

- (Nous) Ils sont la plupart du temps en bonne santé, donc ils ne se sentent pas directement concernés, c'est ça ? 35

- (PE 3) Oui c'est ça. Dans le cadre de l'EPS et des sciences, on pourrait leur apprendre la bonne position pour ne pas se faire mal au dos quand on se baisse, mais les enfants ne sont pas sensibles à ça, je ne pense pas.

- (Nous) Donc l'EPS permet de connaître son corps, mais ce sont des connaissances « physiques », ça ne va pas au-delà ? 40

- (PE 3) Oui, c'est ça. On peut s'interroger aussi sur les connaissances psychiques. Est-ce que l'éducation à la santé c'est prévenir les troubles psychosociaux ? Est-ce que faire du théâtre pour ne pas être replié sur soi-même ça peut contribuer à l'éducation à la santé ? Vous en pensez quoi ?

- (Nous) D'après l'OMS, la santé revêt des aspects mentaux et sociaux. 45

- (PE 3) Oui, oui, oui. Dans le cadre de la préparation au concours, j'avais réfléchi à tout ça, je m'étais fait cette idée là en me disant que la santé ça englobait l'absence de maladies psychosociales et tout ça, du coup le bien-être. L'EPS y participe par ce biais-là.

- (Nous) Concrètement, vous avez des exemples ?

- (PE 3) Essayer d'inclure tous les élèves dans l'EPS, essayer de faire aimer l'EPS à des enfants qui n'en font pas par eux-mêmes. Le but de l'école ce n'est pas qu'après ils développent une pratique personnelle ? En cherchant un peu, est-ce qu'on ne peut pas en dire autant pour les pratiques artistiques et culturelles ? J'y pense vraiment. Et puis après c'est développer ces compétences pour le bien-être. Mais on en revient toujours au problème : les termes éducation à la santé pour moi ça ne veut rien dire, non ? Vous ne donnez pas votre avis ? 50

- (Nous) C'est le terme éducation qui pose problème ? Ou le terme santé ? Ou les deux réunis ?

- (PE 3) En fait c'est (silence)... je ne sais pas pour moi ça veut rien dire.

- (Nous) Pour vous, quels sont les enjeux de l'EPS ?

Silence 60

- (Nous) Ce que je voulais savoir, c'est pourquoi on fait de l'EPS à l'école ?

- (PE 3) Premièrement, c'est le développement psychomoteur.

- (Nous) Donc c'est d'abord un enjeu physique ?

- (PE 3) Oui, mais on peut penser que si on freine le développement psychomoteur on va freiner le reste du développement cognitif etc. L'enjeu secondaire c'est peut-être l'éducation à la santé mais après je ne sais pas. L'EPS, le sport c'est politique certainement. Avoir un peuple qui fait du sport ça doit être politique non ? 65

Aujourd'hui il y a aussi des questions d'égalité ? L'école vient remettre un petit coup d'égalité pour ceux qui n'y auraient pas accès.

Et puis le troisième enjeu c'est développer des compétences d'initiative, d'autonomie etc dans un autre contexte que la classe. Ça fait du bien aux enfants. Passer une journée assis dans une salle de classe, c'est dur quand même quand tu es un enfant. L'EPS c'est le côté récré pour les élèves et aussi pour les enseignants. 70

- (Nous) Est-ce que l'autonomie et l'initiative dont vous parliez contribuent, directement ou indirectement, à l'éducation à la santé ? 75

- (PE 3) Oui oui c'est ça. Voilà, c'est savoir s'informer. C'est ça qu'il faudrait faire pour éduquer à la santé, que les enfants puissent s'informer, qu'ils puissent s'instruire par eux-mêmes tout au long de leur vie, surtout que les maladies et tout ça ça évolue beaucoup donc ça oui.

- (Nous) Du coup, est-ce que l'EPS permet vraiment aux élèves d'apprendre à s'informer ? 80

- (PE 3) Peut-être pas s'informer. Vous voyez si on fait courir les enfants et qu'on leur fait mesurer leur pouls à la fin, ils comprennent comment ça marche par l'action, donc là c'est plus l'écoute de son corps. Après s'informer...

- (Nous) Donc on revient sur la connaissance physiologique de son corps ?

- (PE 3) Oui. Après s'informer...par l'EPS ils ont vu un certain nombre de sports, ils voient ce que c'est à peu près, ils peuvent avoir une conduite et une démarche pour leur santé : par exemple, s'ils vont courir, ils vont s'étirer parce qu'ils vont avoir appris qu'il faut s'étirer après le sport. 85

- (Nous) Est-ce que l'EPS permet d'acquérir des connaissances sur son environnement ?

- (PE 3) J'ai l'impression comme ça que pas forcément, ou disons que je n'y ai pas pensé. 90

- (Nous) On dit souvent que les sports collectifs permettent de s'intégrer dans un groupe et de développer des compétences sociales. Est-ce que le développement des compétences sociales contribue à l'éducation à la santé, directement ou indirectement ?

- (PE 3) C'est ce que je disais un peu sur le théâtre. Mais ça peut aussi détruire : on connaît tous quelqu'un qui a été traumatisé par les sports collectifs, qui fuit le ballon. Et puis les sports collectifs c'est pareil, c'est parfois pas toujours très collectif. Après l'enseignant 95

n'arrive pas toujours à leur faire prendre conscience qu'ils seraient plus efficaces à jouer en équipe.

- (*Nous*) Je parlais des sports collectifs, mais je peux vous poser la question pour la danse par exemple ou les activités expressives ? 100

- (*PE 3*) Toujours dans le développement des compétences qui permettent de se sortir de soi-même, comme le théâtre. L'affirmation de soi, vaincre certaines peurs.

Ca ne permet pas l'éducation à la santé mais ça permet d'être en meilleure santé, pour moi la nuance est là : est-ce qu'on propose des activités qui permettent d'être en bonne santé ou est-ce qu'on éduque à la santé ? Ce sont deux choses différentes vous voyez ? 105

- (*Nous*) Ah donc pour vous l'EPS permet d'être en meilleure santé mais ça n'éduque pas à la santé ?

- (*PE 3*) Le recul « métasantéique » je ne sais pas si on l'a vous voyez, avoir un recul et faire verbaliser les élèves : « tiens vous avez fait de la danse vous allez être en bonne santé ».

- (*Nous*) Donc pour vous quand on est dans l'éducation à la santé, il y a explicitation ? 110

- (*PE 3*) Ba voilà, éducation, enseignement, explicitation bien/pas bien.

- (*Nous*) Donc par l'EPS on contribue à la santé sans éduquer à la santé c'est ça ?

- (*PE 3*) C'est ça.

- (*Nous*) Pour résumer, quelle est la contribution de l'EPS à la santé ou à l'éducation à la santé ? 115

- (*PE 3*) Donner le goût, peut-être qu'on sème une graine dans le cerveau de l'enfant, tiens j'aimerais bien faire le sport que j'ai fait à l'école quand j'étais petit. Et puis ça permet son épanouissement psychologique.

## Annexe 6: entretien avec le PE 4

**PE 4 est professeur des écoles maître formateur en cycle 3. Cet entretien a duré dix minutes.**

Remarques : cet entretien n'a pas pu être enregistré (dysfonctionnement du magnétophone). L'entretien est retranscrit à partir des seules notes prises. La retranscription est donc moins fidèle que celle des autres entretiens.

- (Nous) Pour vous, éduquer à la santé, ça veut dire quoi ?

- (PE 4) C'est donner des bonnes habitudes, que ce soit au niveau de l'alimentation, du sommeil, de l'hygiène de vie.

- (Nous) Y a-t-il une discipline d'enseignement plus propice que les autres pour éduquer à la santé ?

5

- (PE 4) Les sciences, l'instruction civique et morale, mais finalement tous les domaines permettent l'éducation à la santé (le français, l'histoire, l'EPS...).

- (Nous) Quels sont les enjeux, les intérêts de l'EPS à l'école ?

- (PE 4) Il s'agit d'abord de respecter les instructions officielles. Pour aller au-delà, l'EPS permet aux élèves d'avoir une activité physique, d'apprendre à respecter des règles, à collaborer, à apprendre à perdre et à se surpasser. Ca leur permet aussi de découvrir d'autres sports et l'EPS contribue à l'éducation civique et morale.

10

- (Nous) Y a-t-il d'après vous un lien direct entre l'EPS et l'éducation à la santé ?

- (PE 4) Oui, évidemment.

- (Nous) Est-ce que, selon vous, éduquer à la santé c'est développer des compétences sociales ?

15

- (PE 4) Oui, c'est évident, l'éducation à la santé passe par le développement des compétences sociales.

- (Nous) Pour vous, être en bonne santé, qu'est-ce que cela signifie ?

- (PE 4) Être en bonne santé, c'est d'abord respecter son corps, bien dormir et bien s'alimenter, et c'est aussi alimenter son esprit.

20

- (Nous) Est-ce qu'être en bonne santé c'est savoir gérer ses émotions ?

- (PE 4) Oui, bien sûr. Tout cela je l'inclus dans « apprendre à se surpasser », que j'évoquais précédemment.

- (Nous) Y a-t-il un lien entre l'EPS et le fait de mieux connaître son environnement ?

- (PE 4) Oui, aussi. Quand les élèves font de la randonnée, quand on sort de l'école pour utiliser des structures : tout cela permet de découvrir l'environnement extérieur.

25

- (*Nous*) Pour conclure, quel est le lien ou quels sont les liens entre l'EPS et l'éducation à la santé ?

- (*PE 4*) L'EPS leur apprend à respecter des règles (tout cela comprend l'ensemble des compétences civiques) et ça leur apprend à mieux se connaître, à mieux gérer leur stress et leurs émotions. 30

**Pauline BRUNEAU**

## **Les conceptions des enseignants du premier degré sur le lien entre l'EPS et l'éducation à la santé**

### Résumé

La deuxième épreuve orale du CRPE vise à déterminer, entre autres, les connaissances des candidats sur la place de l'éducation physique et sportive (EPS) dans l'éducation à la santé. Nous nous sommes intéressé à cette contribution spécifique de l'EPS.

Nos premières recherches nous ont amené à affirmer que l'apport de cette discipline était très large et ne se limitait pas à la seule dimension corporelle : l'EPS, parce qu'elle développe les compétences personnelles, sociales et civiques des élèves contribue activement à l'éducation à la santé. Cet apport est bien plus large que ce que nous envisagions, et de ce constat est née notre problématique : quelles sont les conceptions des enseignants du premier degré sur le lien entre EPS et éducation à la santé ?

Nous avons alors mené quatre entretiens auprès de professeurs des écoles, afin de valider ou d'invalider notre hypothèse, qui était la suivante : les professeurs des écoles estiment que l'EPS contribue à l'éducation à la santé par le seul fait qu'elle permet aux élèves de se dépenser physiquement.

Mots clés : EPS ; éducation à la santé ; conceptions

## **Primary school teachers' representations on the link between physical education and health education**

### Summary

The second oral test of the competition to become a primary school teacher aims at determining candidates' knowledge about the link between physical education and health education. We have focused our attention on this link.

Our first researches enabled us to claim that the contribution of physical education is very large and can't be reduced to physical health. Indeed, physical education improves personal, social and civic skills and thus contributes actively to health education. This contribution is largest than what we expected, and thanks to this fact, our problematic was born : what are the representations of primary school teachers on the link between physical education and health education ?

We have lead four interviews with primary school teachers in order to validate or invalidate our hypothesis : primary school teachers think physical education contributes to health education only thanks to the fact it enables pupils to have physical activity.

Keywords : physical education ; health education, ; representations



